



Assemblée générale

Soixante-septième session

16^e séance plénière

Vendredi 28 septembre 2012, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić (Serbie)

*En l'absence du Président, M. Touray (Sierra Leone),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 35.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Zoran Milanović, Premier Ministre de la République de Croatie

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Zoran Milanović, Premier Ministre de la République de Croatie.

*M. Zoran Milanović, Premier Ministre de la
République de Croatie, est escorté à la tribune.*

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Zoran Milanović, Premier Ministre de la République de Croatie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Milanović (Croatie) (parle en anglais) : C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole devant l'Assemblée pour la première fois depuis que j'ai pris mes fonctions de Premier ministre de la République de Croatie.

Nous vivons à une époque de changements rapides, dont certains sont positifs et d'autres profondément préoccupants. Le monde devient de plus en plus

interdépendant, ce qui améliore les débouchés économiques et accélère le développement. Les avancées scientifiques et technologiques apportent des progrès tangibles à l'humanité. Les transformations profondes en Afrique du Nord ont suscité chez les populations un regain d'espoir de connaître une démocratie et une liberté véritables.

Cependant, il y a aussi beaucoup d'aspects qui sont extrêmement inquiétants. Dans de nombreuses régions u monde, les conflits font des ravages parmi des civils innocents. Notre planète subit des dégâts écologiques de plus en plus importants. La crise financière et économique mondiale continue d'avoir des effets négatifs sur la majorité des pays, aussi bien les pays en développement que les pays développés. La paix et la sécurité internationales sont mises à rude épreuve par le terrorisme, l'extrémisme, la pauvreté, les inégalités, les atteintes aux droits de l'homme et la persécution.

Pour faire face à ces défis, la Croatie agit sur la scène internationale en s'appuyant sur deux principes fondamentaux. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités envers nos citoyens et nos voisins au sein de la région et à être un acteur constructif en Europe et un partenaire fiable pour tous les pays épris de paix dans le monde entier. Nous nous employons activement à promouvoir la solidarité avec les groupes et les communautés vulnérables et avec les pauvres, les nécessiteux, les personnes sans défense et les plus démunis. La responsabilité et la solidarité sont les deux principes fondamentaux de notre engagement au sein de l'Organisation des Nations Unies dans la recherche de la paix et de la sécurité; la promotion de la liberté et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

12-52403 (F)



Merci de recycler 

de la démocratie; la protection des droits de l'homme; la promotion du développement durable; le respect du droit international; l'instauration de l'égalité et de la justice sociale et la promotion de l'état de droit.

Cette année, la Croatie célèbre le vingtième anniversaire de son adhésion à l'Organisation mondiale. Nous sommes reconnaissants à l'ONU du rôle important qu'elle a joué dans la lutte de notre pays pour l'indépendance politique, la reconnaissance internationale et la pleine intégrité territoriale. Nous attendons beaucoup de l'ONU. En tant que flambeau du multilatéralisme, l'ONU constitue le seul cadre universel pour trouver des solutions communes aux crises internationales et aux défis de notre époque. Cependant, nous devons nous demander si l'ONU fait tout ce qu'il faut et ce que nous pouvons faire collectivement pour améliorer ses résultats.

Nous soutenons le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies, afin qu'elle soit plus responsable, plus efficace, plus transparente. Unis, nous sommes plus forts qu'isolés. Toutefois, je voudrais insister sur un point : si chacun de nos pays devient plus démocratique, plus développé, mieux géré, plus stable et plus responsable, notre force collective augmentera de façon exponentielle.

Le thème du débat général, à savoir « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », est au cœur même des objectifs de l'ONU. L'Organisation a été créée pour prévenir la guerre et maintenir la paix. Nous accordons beaucoup d'importance aux instruments de diplomatie préventive et de médiation, ainsi qu'à d'autres moyens pacifiques de règlement des différends. Nous jugeons notamment utile le recours à la Cour internationale de Justice, à la Cour permanente d'arbitrage et à d'autres institutions existantes. Nous l'avons personnellement fait, puisque nous avons accepté de régler le différend frontalier qui nous oppose avec notre voisin, la Slovaquie, par voie d'arbitrage.

Nous devons cependant comprendre qu'à long terme, la paix ne peut être imposée aux parties à un différend. Chaque situation a son propre rythme et sa propre dynamique. Néanmoins, il ne devrait y avoir aucune excuse pour ne pas faire d'efforts sincères. En outre, sans une résolution en profondeur des problèmes, il ne peut y avoir de véritable processus de réconciliation. À cet égard, nous trouvons encourageant de voir que de nombreuses régions du monde, y compris des pays qui, il n'y a pas si longtemps, ont choisi de régler les différends avec leurs voisins immédiats par des

moyens militaires, sont favorables au règlement pacifique des différends.

Toutefois, tout le monde ne partage pas le même respect pour la paix et le droit international. Cette année a été particulièrement désastreuse en matière d'efficacité de l'ONU dans le domaine de la prévention des conflits, de la médiation et de la protection des civils. Nous avons été témoins d'événements terribles et des milliers de civils ont été victimes d'armes lourdes et de la brutalité des forces armées et des groupes paramilitaires. Le fait qu'aucune action unie n'ait pu être menée face aux violations les plus graves de la Charte des Nations Unies est profondément préoccupant. Nous devons lutter résolument contre cette obsession de la violence et de la répression. Nous ne devons pas nous dérober à nos responsabilités.

À ce stade, je me dois de condamner fermement l'assassinat récent de l'Ambassadeur des États-Unis en Libye. Les gens ont des cultures, des traditions juridiques, des contextes historiques et des formes de gouvernement différents. La violence ne peut jamais être une réaction acceptable face à la liberté d'expression.

Comme beaucoup d'orateurs précédents, j'insiste sur le fait qu'il importe que la communauté internationale continue à accorder toute son attention à la Syrie. Nous nous associons à la position de l'Union européenne concernant la question syrienne. Nous estimons qu'il faut agir d'urgence sur deux fronts. La priorité immédiate consiste à arrêter les pertes de vies humaines des deux côtés, à apporter une aide humanitaire et de l'assistance au peuple syrien et à appuyer les plans de stabilisation économique et politique du pays. La poursuite des combats et la militarisation du conflit ne feront qu'exacerber les souffrances et rendre encore plus difficile un règlement pacifique de la crise. En outre, nous devons rester engagés dans la recherche d'une transition politique conduite par les Syriens qui réponde aux aspirations démocratiques du peuple syrien. Trouver une solution à la crise est notre responsabilité commune. C'est pourquoi nous ne cessons d'appeler au plein respect du droit international, notamment le droit international humanitaire, le droit des droits de l'homme et le droit des réfugiés.

Il n'y a pas de paix sans justice et il n'y a pas de justice sans état de droit et sans lutte contre l'impunité. Nous souscrivons aux notions de sécurité humaine et de responsabilité de protéger, et appuyons leur mise en œuvre et leur perfectionnement grâce à un dialogue ouvert et constructif dans le cadre de l'ONU. Nous appuyons également le travail de la Cour pénale internationale. Indéniablement, nous avons un nombre suffisant d'outils de prévention des conflits à

notre disposition. La question reste de savoir si nous sommes suffisamment déterminés à les utiliser.

La Syrie est l'exemple le plus récent et le plus frappant de la nécessité que la diplomatie préventive et la médiation jouent un plus grand rôle dans les premières phases d'un conflit. Plus nous attendons pour dialoguer, plus nous sommes divisés. La prévention rapide est cruciale pour régler les conflits avec succès. Elle est également indispensable pour lutter contre d'autres menaces qui déstabilisent les pays et les sociétés. Je vais citer un exemple. Quand un pays est obligé de lutter contre la corruption en recourant à ses instances chargées du maintien de l'ordre et à son système judiciaire, c'est généralement le signe qu'il est trop tard et que la corruption a déjà laissé son empreinte corrosive sur la société. Notre objectif est de déployer des efforts pour bâtir une société dans laquelle la corruption n'est pas un phénomène endémique, dans laquelle les élus œuvrant au sein des structures gouvernementales font preuve de responsabilité vis-à-vis de leurs fonctions officielles. On encourage ainsi en retour les citoyens à promouvoir par leur comportement de tous les jours une culture sans corruption. Lorsque les dirigeants montrent le bon exemple, la population a tendance à suivre. C'est parce que la culture découle de la structure. C'est aussi la raison pour laquelle, à l'ONU, nous sommes pleinement favorables à une plus large application, acceptation et universalisation des instruments juridiques internationaux sur la non-prolifération, la maîtrise des armements et le désarmement, la lutte contre le terrorisme et la prévention de la corruption.

La crise économique mondiale, conjuguée aux effets de la mondialisation, a contribué à la montée de la méfiance populaire à l'égard de la capacité des responsables politiques d'apporter les solutions nécessaires. Cette situation rend indispensables une plus grande responsabilité, une meilleure gouvernance et une coopération plus solide entre les États, la société civile et le secteur privé. Le Gouvernement croate a fait des progrès notables s'agissant de travailler de manière plus transparente et plus accessible aux citoyens. En tant que membre de l'initiative Partenariat pour une gouvernance transparente, nous sommes devenus actifs dans les domaines de la transparence budgétaire, de l'accès à l'information, des technologies de l'information et de la participation de la société civile. Nous sommes heureux d'accueillir, les 4 et 5 octobre à Dubrovnik, la deuxième Réunion européenne de sensibilisation et de soutien à l'initiative, qui sera l'occasion, nous l'espérons, de mettre en commun les meilleures pratiques et de continuer d'encourager la coopération entre les gouvernements et les organisations de la société civile.

La Croatie a connu une transition politique, économique et sociale profonde mais réussie, sur un laps de temps assez court. C'est pourquoi nous avons une compréhension particulière et une expérience directe des liens intrinsèques qui existent entre paix, sécurité, développement et promotion et protection des droits de l'homme. Aujourd'hui, nous faisons profiter de nos connaissances et de nos expériences les pays de la région du Sud-Est de l'Europe et les pays sortant d'une crise où notre compréhension des processus d'édification des institutions et de l'État après un conflit est particulièrement pertinente.

La Croatie est actuellement Vice-Présidente de la Commission de consolidation de la paix. Mon pays est prêt à assumer ses responsabilités s'agissant de mettre en place des structures de consolidation de la paix plus pertinentes, plus performantes et plus autonomes. La Croatie a déjà rejoint l'initiative CapMatch sur les capacités civiles, conçue pour répondre aux besoins des pays fragiles et touchés par un conflit en matière d'édification de l'État. Nous leur proposons notre aide dans les divers domaines où nous possédons un savoir-faire suite à la transition politique, au relèvement d'après-conflit et au processus bien spécifique d'adhésion à l'Union européenne que nous avons connus. La promotion et la protection des droits de l'homme au niveau universel restent l'une des pierres angulaires du rôle de l'ONU dans le monde. Il est tout à fait primordial de continuer à étendre les capacités du Conseil des droits de l'homme si l'on veut s'attaquer sérieusement et efficacement aux situations et crises urgentes relatives aux droits de l'homme.

Nous accordons une attention particulière à l'amélioration continue du degré de respect accordé aux droits fondamentaux des femmes et des filles dans les différentes sociétés qui sortent d'un conflit. Les femmes et les enfants n'ont pas d'armées pour les protéger ou de syndicats pour négocier en leur nom. Pourtant, les femmes sont de plus en plus les principaux soutiens de famille. L'autonomisation des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité dans la société sont des préalables à la sécurité, au développement économique, à la bonne gouvernance et au développement social. La Croatie continuera aussi de contribuer activement aux travaux des instances des Nations Unies spécialisées dans les droits de l'homme, en particulier la protection des droits des membres vulnérables de la société, tels que les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transgenres; la promotion du moratoire sur l'application de la peine de mort et la garantie du droit à l'objection de conscience au service militaire.

En période d'incertitude économique, que ce soit en raison de la crise financière ou de la pauvreté à long

terme, certains ont tendance à minimiser l'importance des droits de l'homme ou de la consolidation de la démocratie. La triste réalité que nous observons chaque jour est que des enfants meurent de faim, que des personnes décèdent des suites de maladies transmissibles évitables, que les systèmes éducatifs et sanitaires sont déficients et que la dégradation de l'écosystème se poursuit. Les défis auxquels nous sommes confrontés exigent de trouver des solutions intégrées à des questions interconnectées et de renforcer l'architecture multilatérale. Nous nous félicitons de l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et encourageons son processus de suivi. Nous espérons qu'un travail plus dynamique sera réalisé pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, qui sont censés compléter les engagements existants et englober les trois volets du développement durable – économique, social et environnemental – de manière équilibrée et synergique. La Croatie considère que le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires jouent un rôle central pour réussir à intégrer de manière équilibrée les principes de développement durable.

La Croatie est fermement disposée à participer à ces processus, en particulier dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'éducation. L'éducation est un secteur qui permet d'asseoir des bases solides pour relever les défis liés à la mise en place d'un cadre de développement pour l'après-2015. Par conséquent, la Croatie salue le lancement de l'initiative « L'éducation avant tout » du Secrétaire général, et se félicite que le Président croate ait été invité à rejoindre le comité directeur connu sous le nom de Groupe des États Membres champions.

J'ai déjà indiqué que la Croatie avait réussi sa transition post-conflit. En plus d'être membre de l'OTAN depuis 2009, la Croatie deviendra le 2^e membre de l'Union européenne l'année prochaine. Notre engagement international est visible et fort. La Croatie participe activement aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, et je salue nos femmes et nos hommes qui risquent leur vie pour le bien commun. Nous contribuons de manière substantielle aux efforts internationaux pour stabiliser l'Afghanistan et améliorer les conditions de vie des habitants de ce pays, en mettant l'accent sur la nécessité de protéger les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants. La Croatie participe aussi activement aux réunions de l'Union européenne à un moment où l'Union essaie avec acharnement de trouver les moyens de surmonter la crise et d'occuper la place qui lui revient sur la scène mondiale.

Je voudrais souligner que la Croatie apprécie grandement le rôle que l'Union européenne joue à l'ONU

en tant que force positive et importante derrière un certain nombre d'initiatives. Dans le même temps, pour la Croatie, le processus d'adhésion à l'Union européenne a été essentiellement un exercice de renforcement des institutions et de transition étatique. Nous avons mis en place un État plus fort pour pouvoir jouer un rôle plus important dans les relations internationales.

La perspective d'adhésion à l'Union européenne s'est révélée être le principal moteur et catalyseur des réformes sociales et politiques. Nous souhaitons que nos voisins du Sud-Est de l'Europe empruntent le même chemin, exigeant mais gratifiant. Nous n'avons pas l'intention d'assumer un rôle de guide dans la région, mais nous sommes prêts à partager nos expériences et à contribuer de manière constructive aux réformes entreprises dans les pays voisins dans le respect de la démocratie et des valeurs européennes.

La Croatie a un intérêt stratégique à ce que l'Europe du Sud-Est soit paisible et prospère. Notre vision n'est pas uniquement celle d'une région sans guerre. Nous nous efforçons de réaliser un véritable développement politique, social et économique. Nous voulons que les populations, et surtout les jeunes femmes et les jeunes hommes, aient de meilleures conditions de vie et de meilleures perspectives d'avenir, vivent dans un environnement propre au sein d'un État bien organisé doté d'institutions qui fonctionnent parfaitement, et discutent moins de ce qui était et beaucoup plus de ce qui pourrait être.

Cela me rappelle une citation d'un grand expert croate de la santé publique, le docteur Andrija Štampar, qui a fondé l'Organisation mondiale de la Santé il y a plusieurs décennies, et qui a un jour déclaré que toute personne, qu'elle soit riche ou pauvre, a le droit d'être en bonne santé. Je suis d'accord. Seule une population confiante et en bonne santé peut bâtir une société saine qui va de l'avant. Notre responsabilité première, à titre individuel et collectif, consiste à bâtir un tel monde et à le léguer à nos enfants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Croatie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Zoran Milanović, Premier Ministre de la République de Croatie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Patrice Emery Trovoada, Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du

Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Patrice Emery Trovoada, Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Patrice Emery Trovoada, Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Trovoada (Sao Tomé-et-Principe) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens en tout premier lieu, au nom du Gouvernement santoméen et en mon nom propre, à féliciter M. Vuk Jeremić de son élection à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que son expérience de Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie sera d'une grande utilité pour renforcer la validité des principes consacrés par la Charte des Nations Unies dans les domaines de la paix et de la sécurité mondiales, et je suis certain qu'il dirigera les travaux de la présente session de manière claire et équilibrée.

La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe tient également à dire combien elle apprécie le travail du Secrétaire général, Ban Ki-moon, et le rôle qu'il joue dans le renforcement de l'Organisation, notamment en l'encourageant à poursuivre ses efforts pour réaliser les objectifs de paix et de sécurité mondiales. Je saisis également cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser de sa contribution très positive aux travaux de la soixante-sixième session.

Comme elle l'a fait tout au long des débats de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe forme une nouvelle fois le vœu que l'ONU joue un rôle clef dans la médiation des conflits internationaux. Malheureusement, aujourd'hui, nous continuons de constater avec préoccupation que plusieurs conflits susceptibles de mettre en péril la paix et la sécurité internationales persistent et exacerbent la profonde crise économique et financière qui ravage le monde. Malheureusement, l'ONU demeure victime de blocages qui l'empêchent de prendre des décisions urgentes et qui minent la crédibilité de cette institution. Cette inaction se traduit par l'impunité des dirigeants qui martyrisent leurs propres peuples, ce qui ouvre la voie à davantage de troubles internationaux, de désespoir et au renforcement du sentiment d'injustice que ressentent les peuples victimes d'un traitement inégal.

Nul n'est besoin d'autre preuve de la nécessité de procéder d'urgence à des réformes en profondeur de l'Organisation, principalement le Conseil de sécurité, que notre incapacité de mettre un terme à ces images terribles d'enfants, symboles de pureté et d'innocence, qui sont tués chaque jour en Syrie; d'empêcher la destruction du patrimoine historique et culturel mondial, comme s'y emploient des bandes de criminels destructeurs au Mali et en Afghanistan; et de prévenir des coups d'État ou des tentatives flagrantes de déstabilisation d'États et de gouvernements démocratiquement élus, actions qui loin de régler les problèmes retardent irrémédiablement le long processus de consolidation de la démocratie et de lutte contre la pauvreté.

Nous devons empêcher la désintégration des territoires et remédier aux situations anormales et dégradantes dans lesquelles se trouvent des peuples qui souffrent déjà de la pauvreté et de l'exclusion faute de dirigeants démocratiques ou d'un état de droit véritable et démocratique. Dans le cas particulier de la République de Guinée-Bissau, avec laquelle Sao Tomé-et-Principe entretient des liens historiques, culturels et linguistiques profondément ancrés, la communauté internationale doit se montrer à la fois ferme et persistante afin de trouver une solution crédible, sans exclusive et durable qui garantira que plus aucun coup d'état n'aura lieu dans ce pays. Pour ce faire, il est impératif de réformer les forces armées et d'appeler fermement toute la classe politique à s'engager de manière inconditionnelle à respecter les principes de dialogue politique et de légalité démocratique. De notre côté, nous continuerons de déployer des efforts, en coopération avec la Communauté des pays de langue portugaise et d'autres organisations régionales et internationales actives sur ce dossier, pour garantir un avenir meilleur au peuple bissau-guinéen.

Eu égard à l'occupation du nord de la République du Mali par des groupes de terroristes et au conflit persistant en République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe salue et applaudit les efforts déployés par la communauté internationale, par le truchement de l'ONU et de l'Union africaine, pour rétablir la paix, la sécurité et la stabilité dans ces pays. Cependant, il semble de plus en plus indispensable que nous demandions aux États qui partagent des frontières avec ces deux pays africains de mettre en place une coopération plus efficace et plus intelligente, en s'appuyant sur la confiance et sur un ensemble d'intérêts économiques mutuellement bénéfiques et réalistes.

Il est de notoriété publique que les forces de la déstabilisation, du désespoir et de la terreur sont alimentées et exacerbées par les différends et la méfiance entre les États, ce qui finit par paralyser le processus international

de prise de décisions. Néanmoins, nous devons relever certains signes encourageants dans le cadre de plusieurs conflits sur le continent africain, notamment en ce qui concerne les Républiques du Soudan et du Soudan du Sud et la République somalienne. En conséquence, nous ne pouvons manquer de nous féliciter de la signature récente d'un accord entre la République du Soudan et le Soudan du Sud. Ce cadre permettra aux deux pays de vivre dans la paix et l'harmonie. Nous nous félicitons également du rôle positif que joue la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui a permis d'ouvrir la voie à un retour à la normale dans les domaines politique, économique et social, à la fois dans le pays et dans la région. Par ailleurs, nous estimons que les importantes recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2012/197) sont un atout important en vue d'un règlement permanent.

Les mouvements sociaux qui ont eu lieu en Afrique du Nord en 2011 et ont eu le mérite de rétablir le droit à la liberté et à la démocratie des peuples concernés étaient des mouvements populaires qui, dans de nombreux cas, ont été galvanisés grâce aux réseaux sociaux et aux moyens modernes de communication technique. Plusieurs situations d'insécurité et actes répréhensibles, de même que les attaques commises récemment à Benghazi contre des diplomates américains, posent la question de savoir comment vivre cette ère nouvelle marquée par la circulation et la dissémination des images et des informations au niveau mondial, dans un monde que nous voulons libre, ouvert et tolérant, mais dans lequel de larges pans de la population mondiale vivent toujours dans une situation d'extrême pauvreté, sans accès à l'éducation et avec la conviction croissante qu'ils sont exclus et victimes de discrimination.

Comment réagir face aux crimes commis par certains, parmi lesquels des responsables politiques publics, y compris des chefs d'État, qui refusent de reconnaître le droit d'autres peuples et d'autres États à exister? À cet égard, nous saisissons l'occasion qui nous est donnée d'exprimer aux familles endeuillées des diplomates, journalistes, membres d'organisations non gouvernementales et soldats de la paix qui ont perdu la vie nos plus sincères condoléances et notre solidarité inébranlable. Il est crucial que nous continuions à nous acquitter de notre obligation d'édifier un monde meilleur et d'investir dans l'éducation et la promotion des valeurs humaines et démocratiques, à commencer par le fait que les États Membres doivent respecter toutes les résolutions de l'ONU.

Les massacres perpétrés en Syrie doivent cesser. L'intégrité et la sécurité de l'État d'Israël doivent être

véritablement garanties. Le peuple palestinien doit disposer de son propre État. L'embargo contre Cuba doit être levé. Les pays, notamment l'Iran, doivent avoir le droit de mettre en place des programmes nucléaires civils et doivent respecter scrupuleusement les engagements que cela suppose. Les pollueurs doivent être les premiers payeurs. Nous devons avoir l'ambition, et non le simple espoir, de faire en sorte de revenir ici l'année prochaine avec un ordre du jour moins chargé en sujets difficiles, pour la plupart chroniques.

Nous nous félicitons des signes positifs observés dans le dialogue entre la République de Chine à Taiwan et la République populaire de Chine d'une part, et, d'autre part, de la volonté du Congrès des États-Unis et du Parlement européen d'admettre Taiwan à devenir membre d'organisations internationales. Sao Tomé-et-Principe appuie des initiatives comme celles-ci, qui permettront au peuple taiwanais de contribuer de manière importante aux questions internationales, sans ignorer la nécessité pour les deux parties du détroit de Taiwan d'œuvrer pacifiquement pour normaliser leurs relations et convenir d'un cadre devant les régir.

La Réunion de haut niveau qui a précédé le débat général a été une excellente occasion pour les États Membres d'échanger des informations sur la façon dont les réformes démocratiques sont mises en œuvre et dont l'état de droit est renforcé au niveau tant national qu'international. Il est très gratifiant de voir que cette discussion va mener à des progrès notables dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles et démocratiques qui contribueront à renforcer l'état de droit, aux niveaux national et international. À cet égard, Sao Tomé-et-Principe félicite la République d'Angola d'avoir récemment organisé des élections générales transparentes, qui constituent également une avancée supplémentaire vers le renforcement du processus démocratique dans ce pays frère de Sao Tomé-et-Principe.

Les menaces à notre sécurité mondiale, en particulier la criminalité transnationale comme la piraterie et le trafic et la vente d'armes et de drogues, sont une source de grande préoccupation pour Sao Tomé-et-Principe, pays qui dispose d'une longue côte dans le golfe de Guinée. Ces phénomènes représentent des menaces que nous ne pouvons ignorer, ils requièrent que nous coopérons aussi étroitement que possible avec les États avec lesquels nous partageons la côte et avec les autres partenaires et organisations qui ont déjà eu à gérer ces questions. Ils nécessitent également que nous adoptions des mécanismes – que nous sommes déterminés à renforcer – pour empêcher, gérer et régler les conflits causés par le crime organisé afin d'améliorer notre sécurité collective.

À cet égard, nous saluons les importantes résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012) adoptées par le Conseil de sécurité sur la sûreté et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Membres de la région du golfe de Guinée, nous renouvelons notre promesse solennelle de faire tout ce qui est en notre pouvoir, conjointement avec nos partenaires, pour empêcher que la région, riche en matières premières qui sont d'une importance stratégique pour les économies industrialisées, ne devienne le théâtre de la piraterie maritime et d'autres fléaux qui entravent les échanges économiques, la paix et la sécurité dans la région. À cette fin, nous réaffirmons que nous sommes tout à fait prêts à contribuer aux initiatives visant la tenue d'un sommet international sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Les transformations considérables qui ont eu lieu sur la scène politique internationale du fait de la grave crise financière et mondiale ont forcé les citoyens des petits États et de Sao Tomé-et-Principe, en particulier, à faire de grands sacrifices. À cet égard, Sao Tomé-et-Principe est convaincue que la poursuite de la crise économique et financière internationale et ses effets sur les économies des petits pays, notamment la réduction et le ralentissement de l'aide publique internationale, font peser une menace sur la cohésion sociale ainsi que sur les progrès réalisés jusqu'ici en termes de rigueur budgétaire, de climat des affaires et même de stabilité politique. Nous parvenons aux limites de ce que peuvent accepter les citoyens des pays en développement comme le nôtre en termes de maîtrise et de réduction des déficits publics, et la bonne gouvernance commande aujourd'hui de prendre des mesures à même de relancer efficacement nos économies par des investissements productifs.

Les populations les plus vulnérables, que ce soit dans l'hémisphère nord ou dans l'hémisphère sud, veulent aujourd'hui, nous en avons la conviction, que les pratiques et les règles du système financier international changent et que s'instaure une nouvelle gouvernance financière mondiale mieux apte à demander des comptes aux acteurs financiers et aux spéculateurs qui compromettent les efforts des gouvernements et de leurs peuples pour mettre en place des économies qui soient sources de progrès.

Au niveau national, le Gouvernement santoméen déploie des efforts pour réduire la pauvreté, améliorer la transparence dans la gestion publique et encourager la croissance économique. Les réformes institutionnelles dans les domaines des finances publiques, de la justice et de la défense nationale, qui ont pour objectif de renforcer les capacités de nos institutions démocratiques et de développer le pays, ont progressé à un bon rythme. En ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, dont

l'ONU a fixé l'échéance à 2015, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe fait état de progrès considérables, particulièrement dans les domaines de l'éducation – avec un taux d'alphabétisation de 92 % de la population –, et de la santé, notamment pour ce qui est de la lutte contre le paludisme. Cependant, nous sommes conscients qu'il nous faudra déployer de nouveaux efforts pour respecter le délai fixé.

Afin de pouvoir réaliser ces objectifs, notre pays espère continuer de bénéficier de l'appui de la communauté internationale, qui prend des formes multiples. À cet égard, je tiens à saisir cette occasion pour adresser les remerciements sincères de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe à l'ensemble de la communauté internationale, et en particulier à l'UNESCO et tous ses États membres, pour avoir déclaré l'île de Principe réserve mondiale de la biosphère, reconnaissant et encourageant ainsi encore davantage nos efforts en faveur de la préservation et de la protection de l'environnement.

Je tiens à conclure en réaffirmant que le Gouvernement santoméen, que j'ai l'honneur de représenter, est pleinement disposé à participer à l'action en vue de mobiliser la volonté et la synergie nécessaires pour atteindre les nobles objectifs qui ont présidé à la création de l'ONU.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Patrice Emery Trovoada, Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Hailemariam Desalegn, premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Desalegn (Éthiopie) (parle en anglais) Je tiens à féliciter M. Vuk Jeremić de son élection à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale et à le remercier pour le discours mobilisateur qu'il a prononcé à l'ouverture du débat général (voir A/67/PV.6). Nous sommes convaincus que l'esprit qui a transpiré de ce discours le guidera tout au long de sa présidence. Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance au Président sortant.

Je suis ici à cette tribune, en train de prononcer mon premier discours à l'Assemblée générale en tant que Chef du Gouvernement de la nouvelle Éthiopie, parce que nous avons perdu notre dirigeant il y a tout juste un peu plus d'un mois. Le décès du Premier Ministre Meles Zenawi est une immense perte pour l'Éthiopie et, cela ne fait aucun doute, pour l'Afrique également. C'était un homme d'une intelligence prodigieuse, intransigeant dans son insistance pour que les Éthiopiens et les Africains prennent en main et protègent jalousement leurs stratégies de développement et leurs manières d'aborder la gouvernance et la démocratisation. Le regretté Premier Ministre et le parti qu'il a dirigé ont permis l'émergence d'une nouvelle Éthiopie, faisant renaître chez les Éthiopiens l'espoir en l'avenir et la confiance dans leur capacité de surmonter l'adversité.

Les Éthiopiens ont montré leur courage, et leur trempe, quand ils ont reçu la nouvelle inattendue de la tragédie qui s'abattait sur la nation. C'est un honneur et une bénédiction d'être le dirigeant d'un peuple qui sait généreusement rendre hommage à ceux qui, comme le Premier Ministre Meles, l'ont servi avec abnégation; un peuple qui a la maturité et la sagesse de voir, et même de dire avec lucidité, qui a fait quoi pour la nation et le peuple éthiopiens. Cela incite naturellement quiconque a l'occasion de diriger un pays à se demander ce qu'il peut faire de plus pour son peuple – non pas en paroles mais en actes, comme le soulignait si souvent notre regretté Premier Ministre. Comme on pouvait s'y attendre, d'aucuns ont prédit un avenir apocalyptique à l'Éthiopie.

Mais la population éthiopienne, du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur tout le territoire national, a catégoriquement et unanimement proclamé son attachement à l'unité du pays – unité qui célèbre sa diversité et s'est construite sur la base de la Constitution fédérale. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier, au nom de la population éthiopienne et en mon nom propre, tous les dirigeants et chefs de délégation qui se sont rendus à Addis-Abeba pour être à nos côtés en ces moments de deuil. Nous chérissons leur amitié. Je tiens à renouveler mes condoléances aux populations et aux Gouvernements du Ghana, du Malawi et

de la Guinée-Bissau, qui ont également perdu leur dirigeant récemment.

Nous savons que l'Éthiopie a parcouru un long chemin. Pour la première fois de son histoire moderne, l'Éthiopie connaît, depuis une dizaine d'années, une croissance économique rapide. En l'occurrence, pour la première fois de son histoire moderne, l'Éthiopie entrevoit la lueur au bout du tunnel, celle projetée par de réelles perspectives de transformation économique. Nous sommes sans conteste sur une voie extrêmement prometteuse. Notre plan de croissance et de transformation, auquel le Premier Ministre défunt consacrait tous ses efforts, et auquel la population adhère aujourd'hui avec enthousiasme, est conçu pour propulser notre nation vers une destination qui a longtemps semblé hors d'atteinte mais est désormais à notre portée.

Nous allons de l'avant, pleinement conscients de notre responsabilité, en tant que deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, de contribuer à l'intégration régionale. Nous voyons un énorme potentiel de rapprochement entre les pays de la grande Corne de l'Afrique. Nous avons déjà joué un rôle de catalyseur important en faveur de la mise en place des bases infrastructurelles pour la consolidation des liens économiques avec les pays de notre région. Les interconnexions électriques et les réseaux routiers et ferroviaires que nous avons construits ou sommes en train de construire avec Djibouti, le Soudan, le Kenya et le Soudan du Sud sont emblématiques de notre détermination à assumer notre part de responsabilité dans l'intégration régionale. Nous sommes convaincus que la Somalie et tous les autres pays, sans exception, suivront bientôt cet exemple.

Cela étant, pour réussir, plusieurs conditions doivent être réunies, dont aucune n'est pour l'instant favorable à notre initiative unilatérale. Premièrement, citons la question de la paix et de la stabilité et le défi de l'extrémisme. Là encore, nous avons accompli de grands progrès. La Somalie sort progressivement de l'ornière. Nous rendons hommage à tous les pays qui ont fourni des contingents, notamment à la Mission de l'Union africaine en Somalie, pour les sacrifices qu'ils ont consentis. L'Union africaine a énormément contribué à poser les bases sur lesquelles la Somalie a pu fonder ses progrès. Nous saluons également la coopération précieuse entre l'Union africaine et l'ONU, notamment entre leurs deux organes chargés de la sécurité. Nous devons bien sûr saluer également le rôle des différents partenaires. Mais il reste encore beaucoup à faire en Somalie pour permettre au nouveau Gouvernement d'être autonome. Ce serait faire preuve de naïveté que de penser que les ennemis de la paix en Somalie et dans la région sont définitivement vaincus. C'est pourquoi il est tellement important de préserver la dynamique

en Somalie, et de renforcer la prise en main somalienne du processus de réconciliation nationale. Nous continuerons à aider la Somalie et le nouveau Président du pays, M. Hassan Sheikh Mohamud. La population somalienne peut être assurée de ce soutien.

Nous nous félicitons également des grands progrès accomplis dans le cadre du processus de paix entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous sommes convaincus que les deux parties sauront entretenir la dynamique en faveur d'une paix durable, ce qui permettra d'assurer la viabilité des deux pays. Nous avons une dette envers l'ancien Président Thabo Mbeki et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, pour leur persévérance et leur dévouement à la paix entre ces deux pays frères. Les résultats obtenus par les deux parties ces derniers jours, qui ont culminé dans la signature d'accords très attendus sur des questions vitales, sont une percée notable qui doit être consolidée et doit servir de base au règlement des problèmes toujours en suspens. Nous sommes persuadés que les deux parties ont conscience de la nécessité cruciale d'unir leurs forces pour obtenir un résultat qui bénéficie non seulement à leurs populations respectives, mais également à nous tous.

Outre les avantages qu'ils recèlent pour nous tous, la paix entre le Soudan et le Soudan du Sud et un partenariat étroit entre ces deux pays revêtent, pour nous Éthiopiens, une charge émotionnelle et sentimentale supplémentaire. C'est une question que feu le Premier Ministre, alors même qu'il se battait pour survivre, suivait avec une intensité constante, et à laquelle il a continué de contribuer de toutes les manières susceptibles d'avoir un effet positif sur le processus de paix. Je voudrais remercier le Soudan et le Soudan du Sud de nous avoir fait confiance, comme le montre sans conteste le déploiement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. Nous sommes vraiment fiers de nos troupes à Abyei, comme d'ailleurs de tous nos concitoyens qui servent sous la bannière de l'ONU, notamment au Darfour.

Avant d'aborder le second défi auquel nous sommes confrontés, je voudrais évoquer brièvement des questions plus larges qui permettent de poser un regard nouveau sur les obstacles auxquels notre région se heurte sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables. La grande guerre qu'il nous faut gagner est indubitablement la guerre contre la pauvreté. À cet égard, la principale difficulté qu'il nous faut surmonter pour élaborer les outils les plus efficaces possibles pour mener cette guerre consiste à faire en sorte que l'état de droit soit respecté, tant dans les relations entre les États que dans la sphère nationale. À ce niveau ô combien fondamental, la lutte contre l'extrémisme est l'une des facettes du combat

pour garantir le respect de l'état de droit et des principes de tolérance. Partout où des actes d'intolérance ou des violations des lois sont commis, parfois de manière choquante, comme à Benghazi, ils doivent être condamnés.

Le second défi que nous devons relever pour continuer de mettre en œuvre notre programme de développement a partie liée avec une multitude de questions qui restreignent notre capacité de garantir un développement durable. Il nous faut être francs et reconnaître que pour ce qui est du développement des pays à bas revenu et des pays les moins avancés, la coopération internationale est gravement insuffisante. En définitive, quels que soient les autres obstacles au développement, la principale pierre d'achoppement à laquelle des pays comme l'Éthiopie se heurtent lorsqu'ils tentent d'assurer le développement durable et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement est le manque de financement du développement. Nous l'avons déjà signalé dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et dans le Programme d'action d'Accra, ainsi que, récemment, dans le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, mais les résultats se font attendre. Nous estimons que la conjoncture économique mondiale ne devrait jamais détourner l'attention des besoins critiques des pays à bas revenu en matière de financement du développement.

La difficulté dans ce domaine est encore accentuée, voire aggravée, par les changements climatiques, lesquels constituent un défi mondial auquel il convient d'opposer un leadership responsable et avisé au niveau international. Cette réponse doit être fondée sur un attachement absolu au principe de responsabilités communes mais différenciées. Aussi pénible que cela soit, il convient de répéter l'affirmation suivante, universellement admise : les pays, comme l'Éthiopie, qui n'ont pas contribué aux changements climatiques en sont pourtant les premières victimes. Néanmoins, nous reconnaissons notre obligation. C'est pourquoi l'Éthiopie a déjà choisi de s'engager sur la voie d'une croissance verte, et c'est pourquoi notre plan quinquennal actuel pour la croissance et la transformation repose sur le développement de l'économie verte, pour laquelle la stratégie que nous avons définie est déjà en cours de mise en œuvre. Nous espérons bénéficier d'une coopération efficace dans cette entreprise.

Nous avons espéré que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable donnerait des résultats plus importants. Néanmoins, nous espérons que Groupe de travail sur le développement durable, auquel nous sommes prêts à contribuer dans toute la mesure de nos moyens, travaillera de manière sérieuse et efficace. Nous espérons également que le processus intergouvernemental en matière

de financement du développement, engagé sous les auspices de l'Assemblée générale, ne se révélera pas être un exercice en attermolements sans aucun impact sur la question, qui revêt une importance cruciale pour le développement des pays à bas revenu.

Pour terminer, je tiens à dire que je partage l'opinion des orateurs qui m'ont précédé à la tribune et ont affirmé que le XXI^e siècle est assurément le siècle de l'Afrique. Comme mon frère le Président du Ghana l'a relevé, sur les 10 pays ayant enregistré l'an dernier la plus forte croissance économique, six étaient des pays africains. Je devrais aussi mentionner que l'Éthiopie comptait parmi ces pays. L'Afrique est véritablement en train de changer, et pour le mieux. Il n'y a pas pire violation des droits de l'homme que d'essayer de faire obstacle au succès des processus de transformation en cours en Afrique, qui auront de formidables répercussions salutaires sur la vie de centaines de millions d'Africains.

L'Afrique n'est plus le continent marginalisé des années 80 ou même de la période qui a directement suivi. L'Éthiopie continuera de prendre ses responsabilités pour assurer le succès de cette transformation et le succès du multilatéralisme, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. R. le Prince Moulay Rachid du Royaume du Maroc

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. R. le Prince Moulay Rachid du Royaume du Maroc.

S. A. R. le Prince Moulay Rachid du Royaume du Maroc est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le Prince Moulay Rachid du Royaume du Maroc, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Moulay Rachid (*parle en arabe*) : S. M. le Roi Mohammed VI, Souverain du Royaume du Maroc, m'a chargé de l'honneur de transmettre aux membres ses plus sincères salutations et marques de respect et de lire le

discours royal à la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais tout d'abord adresser mes félicitations les plus chaleureuses à M. Vuk Jeremić à l'occasion de son accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. C'est là un témoignage de l'estime portée à son pays et une reconnaissance de la riche expérience diplomatique qui est à son actif.

Je tiens également à saluer les efforts déployés par son prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, ainsi que les réalisations qu'il a accomplies tout au long de l'année écoulée.

Je me félicite aussi de l'action soutenue que mène S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation, et de sa prompt réactivité aux crises. Je salue, au même titre, les initiatives qu'il prend pour permettre à l'Organisation des Nations unies de relever les défis croissants que connaît le monde.

La réalité internationale aujourd'hui se caractérise par des mutations aussi importantes que rapides, dont la principale manifestation est la persistance de la crise économique mondiale, avec ses nombreuses ramifications et la multiplication des foyers de tension, des différends politiques et des conflits armés. À ces contraintes s'ajoutent des défis globaux si complexes qu'ils dépassent les frontières et les possibilités des États. Ce sont notamment les défis du développement durable, de la protection de l'environnement, du respect des droits de l'homme, de la montée du terrorisme international et de la criminalité organisée sous toutes ses formes.

Face à ces transformations encore à l'œuvre, nous devons, en tant qu'États Membres, de mettre à la disposition de l'ONU les moyens nécessaires pour faire face aux défis précités. Il faudra, à cet effet, élargir les horizons de l'Organisation et renouveler son mode d'action, tout en préservant ses principes et ses objectifs pour qu'elle puisse s'affirmer comme acteur œuvrant pour une gouvernance politique efficiente et comme instrument de gouvernance économique équitable.

Le Royaume du Maroc fait sienne la volonté du Président de l'Assemblée d'accorder toute l'importance requise au règlement des conflits par les moyens pacifiques. Il salue la décision de placer la session actuelle de l'Assemblée générale sous le thème de la consolidation de ce principe cardinal de la Charte des Nations unies.

La réalisation de la paix et de la sécurité internationales reste consubstantielle à la mission historique dévolue à

l'ONU. En effet, le déploiement de dizaines de milliers de Casques bleus dans toutes les régions du monde pour assurer la protection des civils et mettre en place une plateforme propice au dialogue politique entre les protagonistes, est la preuve irréfragable du rôle vital qui échoit à l'Organisation dans ce domaine.

Le Royaume du Maroc est fier de compter parmi les pays qui, très tôt, ont contribué aux opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'Organisation internationale. Il a envoyé, à ce jour, plus de 50 000 membres des Forces armées royales dans différentes régions du monde, au service des nobles objectifs des Nations Unies. Le Maroc se fera fort d'apporter encore et sans hésitation sa contribution à la gestion des crises, parallèlement au développement de la diplomatie préventive.

L'expérience que l'ONU a accumulée dans les pays en proie à des conflits a montré toute l'importance qu'il y a à assurer le passage ordonné et fluide de la phase d'instauration de la paix à celle de sa consolidation. Il est donc impératif de répondre aux besoins pressants de cette phase critique, sous peine de voir le pays, voire toute la région concernée par le conflit, sombrer de nouveau dans la violence et la division.

Le continent africain a connu au cours de l'année écoulée une grave détérioration de la situation dans certaines régions, notamment celle du Sahel et du Sahara, suite aux actes criminels, terroristes et sécessionnistes qui menacent désormais leur stabilité.

La République du Mali sœur est en prise avec des événements qui mettent en péril son unité et son intégrité territoriale nationales. En dépit des efforts sincères que déploient les États de la région, dont le Maroc, ainsi que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, le concours de l'ONU demeure nécessaire pour créer un consensus national permettant de dépasser la crise politique et de faire face à la poussée séparatiste dans le nord. D'où l'impératif d'un effort concentré et indépendant de la part de l'Organisation. À cet égard, je tiens à réitérer à nos frères du Mali l'engagement du Maroc à continuer à leur fournir aide et soutien efficaces pour faire aboutir le processus politique et assurer la préservation de leur unité nationale et l'intégrité territoriale de leur pays.

Parallèlement, le Royaume du Maroc apprécie à leur juste valeur les progrès sensibles qui ont été enregistrés dans différentes régions du continent africain, surtout en Côte d'Ivoire et dans la République démocratique du Congo sœurs, en vue d'ouvrir la voie à la réconciliation nationale et à une pratique politique normale. Le Maroc réaffirme également son engagement ferme à poursuivre les programmes de

coopération et de solidarité avec les pays africains frères, selon des formules renouvelées et efficaces de coopération Sud-Sud au service du citoyen africain.

Les changements qui sont intervenus dans la région arabe traduisent la volonté des peuples concernés de construire des sociétés démocratiques où les droits de l'homme sont respectés et où les citoyens jouissent de l'égalité des chances et d'une vie digne. Les peuples frères de Tunisie, de Libye, d'Égypte et du Yémen ont inauguré une ère nouvelle et franchi des étapes importantes sur la voie de la transition démocratique, en dépit d'un climat politique complexe et agité dont les contraintes commandent que la communauté internationale apporte soutien et assistance à ces États pour y lever les contraintes.

Hélas, le peuple syrien continue, quant à lui, à payer, chaque jour de son sang, le prix de la liberté, dans l'espoir d'un changement démocratique permettant à toutes ses composantes de participer aux transformations qu'il appelle de ses vœux. À partir de sa position d'unique membre arabe du Conseil de sécurité, le Maroc a apporté une contribution substantielle à la mobilisation du soutien international en faveur des initiatives et des résolutions de la Ligue des États arabes. Il appelle à des efforts concertés et à des actions fermes pour amener le régime syrien à mettre un terme à la violence et à conduire une opération de transition politique qui englobe toutes les sensibilités existantes, réponde aux aspirations du peuple syrien et garantisse l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Syrie, ainsi que la stabilité de la région tout entière.

Dans le même temps, il importe de mobiliser les ressources financières nécessaires pour répondre aux besoins des réfugiés dans les États du voisinage, ainsi que des déplacés internes et pour alléger les souffrances et la tragédie endurées par ce peuple frère. Dans ce contexte, le Maroc continue de témoigner sa solidarité, en fournissant des prestations médicales quotidiennes, sur le terrain, aux réfugiés syriens dans le Royaume jordanien hachémite frère.

Mais les développements accélérés que connaît la région arabe ne sauraient nous faire oublier le défi fondamental chronique que constitue le règlement de la question palestinienne. On notera à ce propos que le Royaume du Maroc appelle à la mobilisation du soutien international en faveur des démarches entreprises par l'Autorité nationale palestinienne en vue d'obtenir le statut d'État non membre. Pour autant, il n'en considère pas moins que la négociation est la voie la plus indiquée pour le recouvrement des droits nationaux légitimes du peuple palestinien et pour l'instauration d'un État palestinien indépendant, d'un seul tenant, viable à tous les niveaux et vivant dans la paix et

la sécurité aux côtés d'Israël. Nous attendons donc de la communauté internationale qu'elle change d'approche pour résoudre cette crise en revoyant son mode d'intervention et ses mécanismes d'action, afin de reprendre les négociations directes au plus tôt, dans les meilleures conditions, avec l'engagement et le parrainage des puissances influentes.

Cependant, cet objectif ne peut être atteint qu'en mettant fin à la politique du fait accompli. À cet égard, en ma qualité de Président du Comité d'Al Qods, je n'ai cessé de fustiger avec force le plan israélien visant à judaïser Jérusalem-Est occupée, à en occulter l'identité spirituelle et civilisationnelle et à modifier ses caractéristiques architecturales et démographiques. Nous réaffirmons donc qu'il ne peut y avoir de paix si Jérusalem-Est n'est pas la capitale de l'État palestinien indépendant.

Convaincu de l'efficacité et de l'utilité de l'action régionale commune, le Royaume du Maroc a entrepris des initiatives et établi des contacts bilatéraux en vue de l'opérationnalisation de l'Union du Maghreb arabe. Il est, en effet, persuadé de la nécessité stratégique de ce regroupement régional unificateur qui répond aux aspirations légitimes de nos peuples frères et est dicté par les défis sécuritaires et en matière de développement qui se posent à nos cinq États. Afin d'aplanir les obstacles susceptibles d'entraver la volonté de redonner corps à cette ambition maghrébine, le Royaume du Maroc a contribué, avec toute la sincérité et le sérieux requis, aux négociations visant à trouver une solution politique, réaliste et négociée, au différend régional artificiel suscité autour du Sahara marocain, solution qui garantira la souveraineté territoriale et l'unité nationale du Royaume, et permettra le regroupement des familles et le respect des spécificités de la population de la région.

Le Maroc demeure engagé et disposé à négocier, sur la base des règles établies et maintes fois réaffirmées par le Conseil de sécurité, et à partir de l'initiative d'autonomie que la communauté internationale considère comme étant sérieuse, réaliste et crédible. De même qu'il poursuivra sa coopération constructive avec la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, sur la base du mandat qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité et qui ne subira aucune modification, ni dans sa nature, ni dans son contenu.

Je ne saurais conclure ce discours sans évoquer la nécessité d'une lutte collective, coordonnée et efficace contre toutes les formes d'extrémisme, de haine et de xénophobie, et contre toute provocation ou atteinte à la foi et à la sensibilité d'autrui, quels qu'en soient les mobiles et les manifestations. Face à la montée de ces phénomènes odieux et à leurs répercussions dramatiques, les efforts que déploie chaque

État au niveau national, pour y faire face, doivent s'intégrer dans une stratégie internationale coordonnée, tenant compte des nobles initiatives qui ont été lancées, mobilisant tous les organismes des Nations unies, et s'appuyant sur des engagements clairs et sur la régulation et la dissémination des meilleures pratiques nationales et régionales en la matière.

Il nous appartient à nous, États Membres, de fournir les moyens nécessaires et de réaffirmer notre volonté politique de soutenir notre Organisation et de réformer ses structures et ses moyens d'intervention, en vue d'en faire un instrument efficace pour la réalisation de la paix, la sécurité et la coopération et pour assurer la nécessaire diffusion des valeurs de tolérance et de coexistence, au service de l'humanité tout entière.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S. A. R. le Prince Moulay Rachid du Royaume du Maroc de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. R. le Prince Moulay Rachid du Royaume du Maroc est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Eamon Gilmore, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande.

M. Gilmore (Irlande) (*parle en anglais*) : La mission principale de l'ONU est de « préserver les générations futures du fléau de la guerre [...] qui a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ». Ce sont les mots de la Charte des Nations Unies, l'héritage légué par nos prédécesseurs. L'histoire nous a enseigné que les conflits apparaissent là où les droits de l'homme sont niés; que, lorsque les privations, les inégalités et l'injustice érodent la dignité humaine et le potentiel humain, les conflits éclatent; que la guerre succède à la faim et que la faim succède à la guerre. C'est la raison pour laquelle la Charte des Nations Unies exprime clairement et simplement notre attachement aux droits humains fondamentaux. Elle proclame sa « foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites ».

Parfois, les mots peuvent devenir trop familiers, tellement familiers que leur force et leur impact s'atténuent avec le temps. Nous qui nous réunissons ici tous les ans devons nous souvenir de ce que nous représentons, faire un bilan honnête de ce que nous avons accompli et de ce que nous n'avons pas accompli, et œuvrer avec une énergie renouvelée pour les idéaux énoncés dans la Charte. Nous

devons redonner toute leur pertinence à ces nobles paroles pour les peuples au nom desquels nous parlons à cette tribune.

Le combat pour les droits de l'homme se mène quotidiennement dans toutes les régions du monde. Il y a trop d'endroit négligés et trop de causes oubliées. Nous ne devons pas détourner notre regard des recoins sombres où les médias ne braquent pas, ou ne braquent plus depuis longtemps, leurs projecteurs. Nous devons prendre la parole dans cette salle pour l'enfant de 5 ans, sans famille, qui lutte pour survivre dans un camp de réfugiés; pour la mère affamée qui berce son nourrisson en train de mourir dans un poste d'alimentation; pour ceux qui ne peuvent pas s'exprimer publiquement dans leur propre patrie et qui comptent sur nous pour défendre leurs droits fondamentaux; pour ceux qui ont foi dans les mots de la Charte et attendent de nous que nous y donnions suite.

Les événements qui se produisent en Syrie sont un affront à l'humanité. Les Syriens, femmes, hommes et enfants, jeunes et vieux, sont en train de se faire massacrer par leur propre gouvernement. Une armée nationale – l'armée d'un État souverain et Membre de l'Organisation – est en train de bombarder son propre peuple pendant que celui-ci fait la queue pour acheter du pain, et de lancer des attaques aériennes contre ses propres villes. Nous avons des preuves convaincantes de massacres en masse commis dans des villes comme Houla, et nous voyons des enfants syriens qui tentent de donner un sens à leur vie brisée dans des camps de réfugiés dans les pays voisins. La violence est aveugle, et à une échelle épouvantable. Et elle n'est pas limitée pas à une seule partie.

La population syrienne mérite le plein appui de la communauté internationale aux efforts visant à mettre un terme à ses souffrances et à assurer une transition politique rapide. L'Irlande soutient le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, dans sa tâche difficile. La priorité doit être de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et d'engager un processus politique qui facilitera la transition.

Ce qu'il faut avant tout, c'est une résolution énergique du Conseil de sécurité qui autorise des sanctions ciblées. Elle doit inclure un embargo complet sur les armes à l'encontre de tous les responsables de violations des droits fondamentaux du peuple syrien. C'est ce que le peuple syrien attend de nous, et ce qu'il est en droit d'attendre.

Il faut que les auteurs de violations des droits de l'homme soient tenus de répondre personnellement de leurs actes. Pour empêcher de nouvelles atrocités et sauver des vies maintenant, nous devons dire clairement aujourd'hui

que ces atrocités ne resteront pas impunies. C'est pourquoi l'Irlande soutient l'appel lancé par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, par la Suisse et par d'autres pour que le Conseil de sécurité défère la situation en Syrie à la Cour pénale internationale. Nous travaillons à rallier un fort appui interrégional à ce renvoi.

Si les événements survenus dans le monde arabe ces deux dernières années nous ont appris quelque chose, c'est que les dirigeants qui refusent d'entendre les exigences légitimes en faveur d'une plus grande liberté politique et économique et qui au contraire recourent à la guerre contre leur propre peuple vont inévitablement perdre le droit de gouverner. Le déni systématique des droits de l'homme et la répression des libertés démocratiques ont alimenté un profond désir de changement. En Tunisie, en Égypte, en Libye, en Syrie, à Bahreïn et ailleurs, l'Irlande a soutenu la volonté des peuples, exprimée de manière pacifique, d'instaurer des réformes démocratiques qui n'ont que trop tardé.

Alors que l'attention du monde se concentre sur la Syrie, la paix et la justice restent insaisissables dans le reste du Moyen-Orient. La nécessité d'un règlement durable du conflit israélo-arabe est plus urgente que jamais. Pourtant, une impasse déprimante persiste et aucun progrès n'est réalisé vers un règlement global. L'Irlande a dit à maintes reprises que la création d'un État palestinien, dans les frontières de 1967, n'a que trop tardé. Nous avons clairement exprimé notre espoir que la Palestine sera officiellement admise à l'Organisation des Nations Unies en tant que Membre à part entière. Alors que cet espoir reste encore à réaliser, nous nous félicitons de l'annonce faite par le Président Abbas de son intention de consulter les membres de l'Assemblée générale sur une résolution qui, en tant qu'étape intermédiaire vers la réalisation de cet objectif, accorderait à la Palestine le statut d'État observateur non-membre. L'Irlande sera fière de soutenir une résolution juste et équilibrée à cette fin et nous attendons avec impatience les prochaines consultations.

Nous savons bien sûr que de telles mesures ne changeront pas la situation sur le terrain. Israël doit arrêter l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, lesquelles ne font qu'entraver le propre souhait exprimé par Israël en faveur de la création d'un État palestinien. La paix et la sécurité du peuple d'Israël, auxquelles il a droit, ne gagnent rien à nier les droits fondamentaux de la population de Gaza, soumise à un blocus injuste et contreproductif.

Il n'existe pas d'alternative à des négociations sérieuses entre les deux camps dans l'optique d'un règlement global. Je souhaite que le Président Abbas et le Premier Ministre Nétanyahou s'engagent à conclure un accord de

paix global dans des délais donnés. Cela ne sera pas facile et exigera des compromis douloureux de part et d'autre. Mais si les deux dirigeants sont prêts à s'engager sur cette voie, ils bénéficieront de l'appui inébranlable de la communauté internationale tout entière, dont celui de l'Irlande.

La paix et la sécurité sont inextricablement liées au développement. Et le développement est le pilier de la politique étrangère de mon pays. Nous avons maintenu notre aide publique au développement au-dessus des 0,5 % de notre produit national brut – un véritable exploit en cette période de grandes difficultés économiques – et nous restons déterminés à atteindre le niveau de 0,7 % fixé par l'ONU aussi rapidement que possible.

Le programme d'aide de l'Irlande est un véritable investissement du peuple irlandais dans le monde que nous partageons avec les populations des pays en développement. Nous nous concentrons en particulier sur les pays de l'Afrique subsaharienne. Nous avons accordé la priorité aux investissements dans l'éducation, la santé, la bonne gouvernance et la vie et les droits des femmes et des filles, ainsi que des personnes vivant avec le VIH et le sida. Ces investissements ont permis à des pays africains d'enregistrer de grands progrès. Mais il existe encore de grandes inégalités.

Il est de notre intérêt commun, en tant que citoyens du monde, de continuer sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement et de continuer à coopérer à l'instauration d'un monde juste et durable où les États opèrent sur la base des droits de tous à participer et à contribuer à la société et à des économies inclusives.

Mais la faim dans le monde reste une réalité. Ce qui est scandaleux, c'est que nous disposons des outils nécessaires pour remédier à ces souffrances et à ce terrible gaspillage de potentiel humain. Comment l'être humain peut-il exercer ses droits et réaliser son potentiel s'il ne peut pas satisfaire ses droits les plus fondamentaux à la vie?

Aucun pays ne sait mieux cela que la Somalie qui était, il y a peu, au centre de l'attention du monde. Mais les projecteurs des médias se sont déplacés, et le peuple somalien a mené un long combat pour s'extirper de la guerre, de la famine et de l'instabilité. Aujourd'hui, plus de deux millions de Somaliens ont encore besoin de notre aide. Le dernier dimanche de juillet 2012, je me suis rendu à Mogadiscio. Parmi la pauvreté accablante et la misère de l'insécurité, j'ai vu de véritables signes d'espoir et d'opportunité. Des écoles, des maisons et des commerces sont remis sur pied et rouverts, et la population revient d'exil. Le renforcement de l'engagement international a été crucial. La transition vers la démocratie progresse avec succès, grâce à la participation

impressionnante des dirigeants politiques et des chefs traditionnels. Nous devons les aider.

Je promets aujourd'hui que l'Irlande n'abandonnera ni la Somalie ni les situations d'urgence humanitaire ailleurs dans la Corne de l'Afrique, au Sahel et dans le reste du monde. Nous travaillerons avec nos partenaires à mettre en lumière les crises oubliées et les besoins des États fragiles, et à forger une approche internationale plus cohérente et plus efficace en matière d'action humanitaire et de politique de développement.

L'Irlande a fait de la lutte contre la faim et la malnutrition la première priorité de sa politique de développement. Nous avons tenu notre promesse de consacrer 20 % de notre budget consacré à l'aide à cette priorité. De concert avec nos partenaires, nous avons travaillé en étroite coopération avec le Secrétaire général en faveur de l'initiative Renforcer la nutrition. Mais nous devons faire plus. Ensemble, nous devons agir dès maintenant pour reconnaître les liens systémiques qui existent entre les crises récurrentes des cours des denrées alimentaires, les urgences humanitaires, la malnutrition chronique et les conséquences des changements climatiques.

Rien ne nous rapproche davantage par-delà les frontières, les océans et les générations que notre dépendance mutuelle vis-à-vis de la planète que nous partageons. Les changements climatiques ne sont pas un phénomène qui se produit dans un espace ou un avenir distants. Il se produit maintenant. Et vite. Ce n'est pas à une autre génération de régler cette question. C'est à nous d'assumer cette responsabilité, de nous efforcer d'instaurer la justice climatique, et d'agir.

Depuis la fondation de notre État, notre politique étrangère repose sur la protection des droits de l'homme. L'attachement de l'Irlande à la protection et la promotion des droits de l'homme est le résultat de notre histoire. Petite nation insulaire qui a fait l'expérience du colonialisme, de la guerre civile et des conflits, l'Irlande a appris la dure leçon qu'il ne faut jamais considérer les droits de l'homme comme allant de soi.

Dès le début de notre adhésion à l'ONU, nous avons prôné le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Nous nous sommes également intéressés de près à la décolonisation et à la lutte contre l'apartheid. Aujourd'hui, nous contribuons de manière substantielle aux organismes et fonds de développement des Nations Unies et participons activement aux opérations de maintien de la paix de l'Organisation. Des milliers d'Irlandais et d'Irlandaises ont servi dans les forces

de maintien de la paix des Nations Unies, et notre peuple est très fier de cette contribution aux idéaux de l'ONU.

L'Irlande joue également un rôle actif dans les activités de protection et de promotion des droits de l'homme de l'ONU. Nous sommes fiers du fait que notre ancienne Présidente, M^{me} Mary Robinson, ait occupé avec distinction le poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de 1997 à 2002. Lorsque le Conseil des droits de l'homme a été mis en place en 2006, l'Irlande a déclaré qu'elle chercherait à s'y faire élire en 2012. C'est la première fois que nous cherchons à nous faire élire au Conseil.

Nous souhaitons que le Conseil des droits de l'homme soit un organe robuste et efficace. Nous voulons que le Conseil assume sur la base de ses principes un rôle véritablement moteur dans ce domaine critique. Nous accordons également une grande valeur et un grand appui à la pleine participation des petits États au travail du Conseil. Le processus d'Examen périodique universel a ouvert un espace important pour un dialogue national sur les droits de l'homme. L'Irlande s'est engagée dans son propre examen constructif et d'autocritique. Nous sommes également fermement déterminés à renforcer l'organe de surveillance des traités des Nations Unies, aux efforts de renforcement duquel nous avons contribué activement.

Les menaces à l'encontre des droits de l'homme ne cessent de se multiplier de par le monde, qu'elles procèdent de situations de pauvreté généralisée et de faim, de systèmes de gouvernance répressifs, de l'intolérance religieuse, de la violence sexiste ou d'autres sources. Si l'Irlande est élue en novembre au Conseil des droits de l'homme, elle entend bien servir la cause de la protection internationale des droits de l'homme en tant que membre actif et engagé du Conseil.

L'ONU a été fondée sur le principe selon lequel l'engagement et le dialogue diplomatiques entre les nations sont essentiels à la paix et au développement humain. Les attaques contre les missions diplomatiques, telles que celle dont nous avons été récemment témoins à Benghazi, portent atteinte à ce principe. Elles ne sauraient jamais être admissibles et doivent être condamnées par la communauté internationale.

L'Irlande préside actuellement l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Cela nous a permis de contribuer à la recherche d'un accord sur l'ensemble des activités de l'OSCE. Grâce à notre propre expérience en Irlande du Nord, où nous avons pu instaurer la paix, nous avons contribué au travail de l'OSCE qui cherche à régler par des moyens

pacifiques des conflits prolongés. J'ai bon espoir qu'à la fin de notre présidence, nous aurons réalisé des progrès dans certains domaines clefs, notamment dans ce qu'on appelle la dimension humaine de l'OSCE et dans certains conflits.

Nous avons utilisé notre présidence pour faire de la liberté de l'Internet une priorité, marquant ainsi l'importance croissante de l'Internet en tant que cadre à l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Une grande conférence à Dublin en juin dernier a porté sur la façon dont les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne changent pas avec les technologies, mais s'appliquent de manière homogène dans l'ère numérique. Nous attendons avec intérêt d'accéder à la présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne pendant le premier semestre de l'année prochaine. Nous ferons preuve de la même énergie et de la même détermination dans ce rôle que lorsque nous nous sommes acquittés de nos responsabilités à la tête de l'OSCE.

Un homme politique et avocat irlandais de la fin du XVIII^e siècle, John Philpot Curran, avait remarqué un jour qu'« une vigilance de tous les instants est le prix de la liberté ». Si nous voulons être à la hauteur des aspirations de la Charte des Nations Unies, nous devons alors nous charger du fardeau de cette vigilance de tous les instants. Les défis quotidiens dans le domaine des droits de l'homme ne sont que trop évidents. Notre réponse doit être claire et ferme. Comme l'affirme la Déclaration et le Programme d'action de Vienne, la promotion et la protection des droits de l'homme « incombent au premier chef aux gouvernements ». Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas nous soustraire à cette responsabilité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, M. Michael Spindelegger.

M. Spindelegger (Autriche) (*parle en anglais*) : Les événements des derniers mois ont démontré une nouvelle fois l'importance de l'instance multilatérale que constitue l'Organisation des Nations Unies dans la réponse aux crises et défis d'aujourd'hui. Les conflits en Syrie et au Mali et les processus de réforme en cours dans de nombreuses régions du monde arabe montrent que nous ne pouvons faire face à ces défis que dans le cadre d'une action concertée.

En Syrie, des milliers de personnes ont perdu la vie dans leur combat pour la liberté et la réforme à cause des crimes commis par un régime qui les prive de tous leurs droits fondamentaux pour rester au pouvoir. L'Autriche condamne dans les termes les plus énergiques la violation systématique des droits de l'homme et le carnage perpétré en Syrie. Les quelque 27 000 victimes et les 2,5 millions de personnes qui ont désespérément besoin d'une aide humanitaire sont un cruel rappel à chacun d'entre nous que le moment est venu pour l'ONU d'agir. Le Conseil de sécurité, en particulier, doit assumer ses responsabilités face à la dégradation constante de la situation dans le pays. La violence doit cesser immédiatement et les deux parties doivent engager un dialogue facilité par le Représentant spécial conjoint, Lakhdar Brahimi. On ne pourra parvenir à un règlement tant que le Président El-Assad ne cède pas le pouvoir pour laisser la place aux forces de la raison et de la réconciliation.

L'Autriche continue d'appuyer pleinement le processus de transition en cours dans le monde arabe. Nous nous félicitons des efforts déployés jusqu'à présent pour jeter les fondements de sociétés plus ouvertes, inclusives et prospères. Nous engageons les autorités qui viennent d'être mises en place à s'acquitter de leur mission d'opérer un changement démocratique responsable. Il faut satisfaire les aspirations des peuples à la dignité et à la liberté, ce qui ne peut que contribuer à la paix et à la stabilité dans la région.

Dans ce contexte, je tiens à condamner avec la dernière fermeté les récentes attaques dont ont été victimes des missions et du personnel diplomatiques, et en particulier l'assassinat de l'Ambassadeur Chris Stevens et de trois de ses collègues à Benghazi. La violence n'est jamais une réponse admissible à l'exercice du droit fondamental à la liberté d'expression. L'attaque d'une ambassade et de son personnel est non seulement contraire au droit international, elle représente aussi une atteinte aux idéaux mêmes incarnés par l'ONU, à savoir la coopération pacifique des États Membres aux fins d'un avenir meilleur.

Le conflit israélo-palestinien qui n'a toujours pas été réglé continue de déstabiliser fortement le Moyen-Orient. Les conditions d'une solution durable et négociée – deux États dotés de frontières sûres et mutuellement reconnues – ont été débattues un nombre incalculable de fois et sont largement soutenues par les populations et la communauté internationale. Et pourtant, nous n'avons toujours réalisé aucun progrès au cours de

l'année écoulée. Nous demandons donc aux dirigeants des deux parties d'assumer enfin leurs responsabilités et de permettre l'instauration durable de la paix et de la sécurité dans l'intérêt de leurs enfants et des générations à venir.

La situation au Mali continue d'être une grave source de préoccupation. L'Autriche a été consternée par les troubles politiques engendrés et leurs effets désastreux sur la population malienne. Face à l'insécurité croissante et à la dégradation continuelle de la situation humanitaire et des droits de l'homme, une action concertée s'impose. La réunion de haut niveau organisée mercredi dernier est à cet égard le signe que nous allons dans le bon sens. Nous appuyons pleinement les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine en vue de trouver, en coopération avec l'ONU, une solution politique durable à la crise au Mali et dans l'ensemble de la région du Sahel. L'Autriche entend plaider pour un appui plus important de l'Union européenne à cette fin.

Compte tenu des crises et des défis auxquels la communauté internationale est confrontée, l'Autriche se félicite du choix opportun du thème du débat général de l'Assemblée de cette année, par son Président, M. Jeremić, qui met l'accent sur le règlement pacifique des différends. Mieux vaut en effet prévenir que guérir. C'est également moins cher. Les progrès accomplis en Sierra Leone, au Kirghizistan, au Népal et au Myanmar démontrent le succès que peuvent avoir des efforts soutenus de médiation.

Le règlement pacifique des différends ne peut se faire que grâce à un dialogue ouvert fondé sur le respect mutuel. L'Autriche a une longue tradition de promotion du dialogue interculturel et interreligieux. Nous sommes fiers d'accueillir le cinquième Forum mondial de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies à Vienne. Il aura lieu les 27 et 28 février 2013 sur le thème « Leadership responsable dans la diversité et le dialogue ». L'Autriche apprécie hautement la contribution que peut apporter la force transformatrice que constitue la jeunesse. Par conséquent, nous consacrerons un jour, la veille du Forum mondial, à une manifestation de la jeunesse de l'Alliance des civilisations afin de bénéficier des différents points de vue des protagonistes.

Dans ce contexte, je suis heureux d'annoncer l'inauguration, le 26 novembre, à Vienne du Centre international Abdullah bin Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel. Ce Centre, une initiative

conjointe du Royaume d'Arabie saoudite, du Royaume d'Espagne et de la République d'Autriche, contribuera probablement de manière considérable à encourager le dialogue.

Nous devons clairement affirmer qu'une paix et un développement durables vont de pair avec le respect des droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Il s'agit de valeurs universelles qui ne doivent être déniées à aucun être humain. Nous ne devons pas relâcher nos efforts tant que cet objectif n'est pas atteint. En 2011, l'Autriche a été élue au Conseil des droits de l'homme. Nous appuyons pleinement le Conseil et ses mécanismes, en particulier l'examen périodique universel. Le Conseil des droits de l'homme est l'organe le mieux à même de prendre des mesures rapides en cas de situations d'urgence intéressant les droits de l'homme. Ses sessions extraordinaires sur les situations en Syrie et en Libye prouvent que la communauté internationale n'entend pas fermer les yeux sur les violations flagrantes des droits de l'homme et les attaques aveugles contre les populations civiles. Les violations des droits de l'homme ne doivent pas rester impunies. Elles doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies et leurs auteurs doivent rendre compte de leurs actes devant des instances judiciaires crédibles, y compris la Cour pénale internationale.

Notre qualité de membre du Conseil des droits de l'homme nous donne l'occasion de continuer de travailler sur les priorités essentielles que s'était fixées l'Autriche lorsqu'elle siégeait au Conseil de sécurité, en 2009 et 2010 : la protection des civils, la sécurité des journalistes, l'application de la résolution 1325 (2000) concernant les femmes et la paix et la sécurité, la paix et la sécurité, la liberté de religion ou de conviction, et la protection des enfants contre les violences et les mauvais traitements.

La Réunion de haut niveau organisée le 24 septembre était une occasion importante de réaffirmer notre attachement à l'état de droit aux niveaux national et international. Un suivi adéquat est maintenant nécessaire. En tant que présidente du Groupe des amis de l'état de droit, l'Autriche présentera des propositions concrètes pour le prochain rapport du Secrétaire général.

L'Office des Nations Unies à Vienne et les autres bureaux de l'ONU sur place constituent un véritable centre de promotion de la paix et de la sécurité. Les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique sont plus d'actualité que jamais. Je me félicite que nous ayons désormais la possibilité de faire en plus

appel aux nouveaux services du Bureau des affaires de désarmement installé à Vienne.

L'Autriche est extrêmement préoccupée par les programmes portant sur les armes de destruction massives et les activités de prolifération dans plusieurs régions du monde. Il est plus que jamais urgent de créer une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. À cet égard, je tiens à souligner que l'Iran doit encore fournir des preuves crédibles de la nature pacifique de ses programmes nucléaires et prendre véritablement part aux pourparlers avec le groupe E3+3. L'incapacité constante d'engager des négociations multilatérales sur les questions de fond liées au désarmement est intolérable. L'Autriche est déterminée à travailler avec les autres États intéressés pour faire avancer l'examen de cette question essentielle. Je tiens à remercier le Secrétaire général de son appui constant en la matière.

Nous devons aller au-delà d'une conception strictement militaire de la sécurité, dont l'origine remonte à la guerre froide. Il est temps de tenir un discours différent sur les armes nucléaires. Toute utilisation d'armes nucléaires pourrait avoir des effets destructeurs sur les êtres humains et l'environnement, dans le monde entier. Au XXI^e siècle, une telle menace à l'existence même de l'humanité ne peut plus être combattue uniquement, comme une question de sécurité nationale, par un petit nombre d'États.

L'Autriche est attachée au renforcement et au développement du droit international ainsi qu'à une conception humanitaire de l'examen des questions mondiales liées au désarmement et à la non-prolifération. Beaucoup a été fait ces vingt dernières années, comme le montre l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions. Nous espérons que des progrès analogues seront accomplis ces prochains mois en ce qui concerne le traité sur le commerce des armes. D'autres États Membres doivent se joindre au consensus qui commence à se dégager au sujet d'une réglementation de portée générale sur le commerce des armes.

Vienne et son Office des Nations Unies servent également de lieu d'échanges sur la question du développement durable. Nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général de créer un bureau d'exécution pour son initiative Énergie durable pour tous. Cela contribuera à faire avancer l'examen de cette question importante. L'accès de tous à l'énergie et une utilisation plus rationnelle de l'énergie, ainsi que le

développement des énergies renouvelables, sont des objectifs qui permettront de fournir de l'électricité au milliard et demi de personnes dans le monde qui n'y ont pas encore accès. De même, ils contribueront à une meilleure maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement climatique, qui menacent l'existence même de nombreux États Membres.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable de cette année a marqué le début d'une nouvelle ère et offert de nouvelles chances aux générations à venir en fixant des objectifs de développement durable adaptés aux besoins des différents pays ou groupes d'États et régions. Dans le cadre de la réalisation de ces nouveaux objectifs mondiaux, nous ne devons pas relâcher nos efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à l'échéance de 2015.

L'Autriche reste très attachée à un système multilatéral efficace. Nous appuierons donc les efforts du Président de l'Assemblée générale et du Secrétaire général en vue d'accroître l'efficacité de l'Organisation et de la rendre ainsi mieux à même de faire face aux problèmes de notre époque.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Nicaragua, S. E. M. Samuel Santos López.

M. Santos López (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Je suis, pour cette soixante-septième session de l'Assemblée générale, porteur des salutations chaleureuses et solidaires du peuple nicaraguayen et de notre gouvernement de réconciliation et d'unité nationales, dirigé par notre camarade Président, le commandant Daniel Ortega Saavedra, qui nous souhaite plein succès dans nos travaux.

Les changements qui se produisent actuellement dans les sciences, l'économie, la géopolitique, les technologies, l'écologie et la culture ont un caractère véritablement révolutionnaire pour la vie de toutes les sociétés humaines de par le monde, et soulèvent quelques points d'interrogation quant à l'efficacité avec laquelle les organisations internationales conduisent les affaires mondiales. La situation mondiale actuelle démontre que, au lieu de devenir un facteur de transformation positive, comme l'on voulait nous le faire croire, la gouvernance, envisagée et exercée du point de vue du capitalisme mondial – capitalisme « sauvage », comme l'avait

qualifié Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II – nous conduit aux limites de la civilisation.

Le développement vertigineux du capital financier spéculatif dans les pays développés a réduit le rôle de l'État dans les affaires politiques. Le marché s'impose dans tous les domaines – l'économie, la politique, la culture, la société, les individus, les moyens de communication – et ce faisant, renforce l'influence des intérêts des grandes sociétés alimentaires, pharmaceutiques et de communications, ainsi que du complexe militaro-industriel. Ce sont elles, le pouvoir réel, pour les décisions de portée mondiale, puisqu'elles ont entre les mains le cours de bien des événements importants liés à l'économie et à la paix. Cela est totalement contraire à l'idée qui a présidé à la création de notre Organisation. Cette situation est encore aggravée par le sentiment croissant que, de plus en plus, le bien-être et la puissance du monde sont entièrement aux mains des élites du marché et des finances, que le niveau de vie des gens s'effondre spectaculairement, et que la perte de confiance s'accélère dans la capacité des gouvernements de résoudre les problèmes les plus aigus.

M. Balé (Congo), Vice-Président, assume la présidence.

L'impact de la crise économique et financière sur les centres de pouvoir du capitalisme mondial provoque des changements politiques et sociaux de grande portée au niveau international. Les États-Unis et les pays européens, paradigmes de ce modèle égoïste, ne trouvent pas de solutions à leurs problèmes structurels, et entraînent leurs concitoyens et le monde entier dans le chômage, l'insécurité sociale et une pauvreté accrue. Cette situation démontre clairement que la privatisation de l'État engendre par nature l'exclusion et que l'État est soumis aux forces du marché, à la spéculation et à la fraude financière, d'où l'urgente nécessité d'une répartition équitable de la richesse dans le monde entier.

Nombre de penseurs de premier plan décrivent cette situation comme une lutte entre le marché et l'État. Cependant, le paradoxe c'est que le même État qui érigeait le plus grand confort de ses concitoyens en paradigme du développement élabore pourtant aujourd'hui, sans aucun scrupule politique ou éthique, un nouveau programme néolibéral sous couvert d'« ajustements nécessaires » pour « sauver l'économie et défendre les citoyens », démontrant ainsi que dans les pays développés, l'économie, le marché et le pouvoir politique sont la même chose. L'État y a simplement évolué pour fondre en un même programme les intérêts du capital financier spéculatif, des grandes sociétés et industries multinationales et du complexe militaro-industriel. Nous sommes convaincus du caractère permanent de ces ajustements. Il s'agit d'un nouveau programme économique

tendant à la concentration maximale du pouvoir au sein d'un petit cercle de dirigeants au plus haut niveau mondial, qui cherche à dicter les orientations d'un nouveau modèle de capitalisme toujours plus concentré dans tous les aspects de notre vie.

Le monde de 1945, des lendemains de la Seconde Guerre mondiale, ce monde qui a donné naissance à toutes les institutions de la gouvernance mondiale, à commencer par notre organisation, n'existe plus. Dans ces conditions, il est plus impératif que jamais aujourd'hui de redonner la primauté à une philosophie de paix mondiale stable et durable et de développement économique au profit de tous les peuples du monde, autrement dit à savoir la philosophie qui a inspiré les fondateurs du système des Nations Unies, la philosophie de la gouvernabilité et de la gouvernance mondiales.

À cet égard, nous tenons à souligner de nouveau l'urgence qu'il y a à avancer dans la réforme de l'ONU, ou plutôt sa réinvention. Les Nicaraguayens ont eu l'honneur de prendre l'initiative dans ce domaine. Notre frère, l'ancien Ministre des affaires étrangères du Nicaragua et Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, le père Miguel D'Escoto Brockman, de concert avec le Président Daniel Ortega et d'autres grands penseurs contemporains, se sont attelés à la tâche d'élaborer un projet de refonte du système des Nations Unies. Nous parlons de « réinvention » parce qu'en son état actuel l'organisation ne se prête pas aux réformes ; celles qui ont été proposées jusqu'à présent n'aboutissant pas à cause des manœuvres politiques de certains membres permanents du Conseil de sécurité. Au nom du peuple nicaraguayen, j'invite chacun à donner une forte impulsion à cette proposition, afin de faire d'une nouvelle Charte des Nations Unies garantissant la démocratisation de l'Organisation une réalité.

La paix est une valeur suprême et une condition indispensable à la stabilité et au développement régulier de l'activité humaine au profit de tous. Toutefois, certains événements prennent un tour dangereux.

Nous considérons le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba comme une violation flagrante du droit international et des normes les plus élémentaires de la coexistence pacifique, que l'on prétend de surcroît asseoir aujourd'hui avec l'inscription infondée, arbitraire et unilatérale de ce pays frère et solidaire sur une liste d'États qui appuient le terrorisme international. Nous exigeons l'arrêt immédiat, sans conditions de ce crime contre l'humanité qui constitue un affront à la conscience de nos peuples, ainsi que la libération immédiate et sans conditions des cinq patriotes cubains injustement détenus aux États-Unis d'Amérique.

Nous exigeons le respect de la souveraineté et de l'indépendance de la République bolivarienne du Venezuela, pays frère victime d'une série de complots visant à déstabiliser et à détruire le projet démocratique de la révolution bolivarienne et les intérêts du peuple, au mépris des acquis sociaux et économiques considérables obtenus au prix de grands efforts et grâce au courage du peuple vénézuélien, sous la direction éclairée du Président Hugo Chávez Frías.

En Colombie, nous devons pleinement appuyer le processus de paix pour que cette population puisse s'engager sur la voie d'un véritable progrès social.

S'agissant de l'inviolabilité de la mission diplomatique de l'Équateur au Royaume-Uni, il convient de respecter intégralement le droit international. De même, nous réaffirmons notre appui aux droits souverains de l'Argentine sur les îles Malouines et au droit de Puerto Rico d'accéder à la pleine indépendance.

Compte tenu des informations diffusées quotidiennement par les principaux moyens de communication mondiaux, le risque de voir une guerre généralisée éclater au Moyen-Orient n'échappe à personne. La situation en Syrie est inadmissible. Nous condamnons énergiquement les actes de terrorisme qui ont coûté la vie à des hauts fonctionnaires du Gouvernement du Président Bachar El-Assad et à la population syrienne. Le Nicaragua tient à rappeler qu'il s'agit d'une forme d'agression qui a été condamnée par la Cour internationale de Justice en 1986, dans l'affaire *Nicaragua c. États-Unis d'Amérique*. Comme on peut le constater, la médiation facilitée par l'ONU ne mène nulle part, tout simplement parce qu'elle est actuellement bloquée par les membres de l'OTAN et leurs alliés qui ont des intérêts dans la région.

Il convient de promouvoir un règlement pacifique avec la République islamique d'Iran. Nous devons répondre sans tarder aux aspirations du peuple palestinien en appuyant les négociations de paix et le droit légitime des Palestiniens de créer leur propre État et de faire partie de l'Organisation des Nations Unies. Nous condamnons énergiquement les actes terroristes perpétrés à Benghazi, en Libye, le 11 septembre dernier, au cours desquels l'Ambassadeur des États-Unis, Christopher Stevens, et trois autres citoyens des États-Unis ont perdu la vie, ainsi que tout acte de terrorisme qui attente à la civilisation, à la culture, à la religion et à la justice où que ce soit dans le monde.

Nous saluons l'évolution positive récente dans les relations entre la République de Chine à Taiwan et la République populaire de Chine. Nous devons accéder

aux aspirations légitimes de Taiwan à une participation plus importante à tous les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies.

Nous réaffirmons notre attachement au désarmement total et complet, et à la sécurité internationale. Il est indispensable de mettre en place un monde exempt d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive.

Sur un autre plan, l'Amérique centrale est une zone de transit des drogues produites dans le sud du continent, dont le nord, à savoir les États-Unis, constitue le plus grand marché de consommation et le plus grand centre de blanchiment de l'argent de la drogue. L'Amérique centrale a souligné que les pays destinataires se devaient impérativement de trouver la façon d'éliminer le trafic et la consommation de stupéfiants à l'intérieur de leurs frontières, en recourant à toutes les technologies et ressources dont ils disposent, mais elle a convenu parallèlement de demander un soutien économique pour l'ensemble de l'Amérique centrale aux fins du combat qu'elle mène en permanence contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants. Toutefois, la lenteur de l'action ou l'absence d'engagement dans ce domaine ont pour conséquences des dommages irréparables, surtout pour nos populations d'Amérique centrale, qui doivent consacrer des ressources considérables à la lutte et à l'interception de la drogue, ce qui entraîne un retard dans nos investissements sociaux.

En dépit de ce panorama peu encourageant, et sans triomphalisme, l'Amérique latine et les Caraïbes avancent à pas de géant dans le renforcement de leur intégration et de leur unité économiques, politiques, sociales et culturelles dans le cadre du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans le cadre du SICA, notre processus d'intégration et d'unité régionales progresse régulièrement et solidement sur la base d'objectifs communs en matière de paix et de développement socioéconomique en Amérique centrale. Notre modèle d'intégration et d'unité s'exprime également dans le cadre de l'ALBA, qui intègre une composante de commerce équitable, de complémentarité, de coopération et de solidarité entre ses membres. Une autre manifestation de ce processus est la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, créée en 2011, qui est une illustration patente de notre vocation à l'intégration.

De la même manière, les buts et principes du Mouvement des pays non alignés constituent un vaste socle commun d'envergure mondiale qui contribue au développement d'un monde multipolaire et au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, notre gouvernement de réconciliation et d'unité nationale, obtient, sous la présidence de Daniel Ortega Saavedra, et aux côtés de notre population, d'importants résultats dans la lutte contre la pauvreté, en approfondissant le processus de restitution des droits, qui se traduit par une meilleure santé, une meilleure éducation, davantage d'infrastructures de production et de services, et un meilleur niveau de vie pour tous nos concitoyens.

Nous aurons très bientôt transformé notre infrastructure énergétique grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, puisque nous devrions avoir atteint en 2017 le niveau de 94 % d'énergies renouvelables. Et nous avons décidé de prendre les mesures nécessaires pour construire le grand canal interocéanique à travers le Nicaragua pour des navires pouvant aller jusqu'à plus de 250 000 tonnes.

Les changements climatiques et tous leurs effets connexes constituent l'un des plus redoutables défis de notre époque. Les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont contractés dans le domaine de l'environnement et qui sont de nature contraignante. On ne doit pas laisser privatiser, en faveur de quelques-uns, les précieuses ressources naturelles de notre planète.

De plus, il apparaît que nous risquons en cette période de crise, de ne pas atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement que nous nous sommes fixés pour 2015. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Les pays développés doivent respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

Un autre problème grave est l'insécurité alimentaire. La crise alimentaire est un sérieux obstacle à la lutte contre la pauvreté et la faim. Nous devons travailler ensemble afin de restituer universellement ce droit aux peuples. Nos sociétés se démènent au milieu de l'urgence qu'il y a à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, dans l'optique de la répartition équitable des bienfaits du développement et de l'importance de la mise en place de démocraties fondées sur la représentation et la participation directes des citoyens. C'est un cheminement particulier qu'il convient de respecter dans ses différentes modalités particulières, sans immixtion d'aucune sorte.

Des dangers planent et des événements se sont produits qui ne contribuent pas à notre stabilité politique. Nous devons condamner et rejeter les coups d'État, sous quelque forme qu'ils soient présentés ou que l'on essaie de leur donner, tels que ceux qui ont été tentés au Venezuela, en Bolivie et en Équateur, ou ceux qui ont réellement eu lieu au Honduras et au Paraguay. Nous ne pouvons pas permettre que l'on revienne à ces méthodes en les érigeant en moyens de règlement politique des conflits, que cela se passe à l'intérieur d'un même pays ou entre plusieurs États.

Nous ne pouvons pas nous leurrer sur le fait que le processus de concentration du pouvoir mondial a des répercussions sur les systèmes politiques et sociaux qui régissent nos sociétés. Le coup de grâce consiste à détruire ou à démanteler les mouvements sociaux populaires, et à liquider les États et les gouvernements qui ne s'alignent pas sur le modèle néolibéral. C'est pourquoi, dans les projets nationaux progressistes ou révolutionnaires qui s'expriment au travers des États de l'Amérique latine et des Caraïbes, nos concitoyens, nos populations, sont tous appelés à résister et à hisser les drapeaux de la paix, de la dignité, de l'identité et de la souveraineté nationale.

La nouvelle gouvernance mondiale, nous la construisons par notre travail de transformation des institutions internationales. La nouvelle gouvernance mondiale, nous la renforçons en associant toujours davantage de citoyens à l'œuvre en faveur de ce nouveau monde auquel nous aspirons. Il n'y a pas d'issue à l'ordre mondial actuel et à ses institutions. Seul ce nouvel effort de transformation en profondeur de l'économie, de la politique, de la société et de la culture peut permettre d'ouvrir la voie. Seul cet effort perdurera comme l'œuvre de ce qu'il y a de meilleur dans la nature humaine et dans l'histoire. L'autre monde, celui qui se refuse au changement, le monde de la guerre et de la misère humaine, le monde de l'apocalypse – annoncée à la télévision comme une nouvelle à sensation –, ce monde-là succombera et sur ses vestiges croîtra et brillera l'espérance du monde possible pour laquelle nous luttons.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, S. E. M. Sergey Lavrov.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Depuis plus d'un an et demi, la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est le centre névralgique de la politique mondiale. Les profondes

transformations qui ont déferlé sur la région sont corrélées aux problèmes clefs des relations internationales modernes et exigent que tous les acteurs adoptent une démarche intégrée et renoncent aux schémas simplistes et d'inspiration idéologique ainsi qu'aux deux poids, deux mesures.

La Russie a toujours été aux côtés des peuples qui aspirent à déterminer eux-mêmes leur destin et à progresser vers des modèles plus efficaces de gouvernance publique. Nous estimons qu'il est particulièrement important de procéder à ces transformations de façon non violente et sans ingérence extérieure. Nous sommes fermement convaincus que tous les membres de la communauté internationale doivent être désireux de faire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord une région pacifique, stable, démocratique et exempte de conflits intérieurs et interétatiques. Toutefois, nous ne réussissons pas, pour l'instant, à unir les efforts déployés par les acteurs extérieurs en vue de réaliser cet objectif.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'aggravation du conflit interne en Syrie. Nous ne cessons d'appeler à des efforts concertés de la communauté internationale pour contraindre le Gouvernement et ses opposants à mettre immédiatement un terme à la violence, à s'asseoir à la table de négociation et à trouver un compromis sur la teneur et le rythme de réformes qui satisfassent tous les Syriens et garantissent la sécurité et les droits de tous les groupes confessionnels et ethniques. Tel est, sur le fond, le consensus auquel est parvenu le Groupe d'action pour la Syrie dans son communiqué final (S/2012/523, annexe), publié à l'issue de sa réunion de Genève, dans le cadre du suivi de l'application du plan de Kofi Annan.

Nous appelons tous les membres du Groupe d'action à honorer pleinement les engagements que nous avons tous pris à Genève. C'est le moyen le plus rapide de mettre un terme à l'effusion de sang en Syrie. Nous avons proposé l'adoption au Conseil de sécurité d'une résolution entérinant le communiqué de Genève comme base des négociations au début de la période de transition, mais cette proposition a été bloquée. Ceux qui s'opposent à la mise en œuvre du communiqué de Genève ont une lourde responsabilité. En insistant sur un cessez-le-feu auprès du seul Gouvernement et en encourageant l'opposition à intensifier les hostilités, ils ne font qu'enfoncer plus profondément la Syrie dans le gouffre de la guerre fratricide. La militarisation du conflit se poursuit, alors que se font entendre des appels à une intervention.

Les organisations extrémistes dont Al-Qaïda, sont désormais plus actives en Syrie. Elles commettent des attentats terroristes contre les civils innocents et les infrastructures civiles. Le nombre de crimes de guerre augmente, commis et par les forces gouvernementales et par l'opposition, comme le signale le récent rapport de la commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme (A/HRC/21/50).

La Russie, qui s'élève résolument contre tout acte de violence, quelle qu'en soit l'origine, est convaincue qu'il demeure possible de prendre des mesures collectives. Les mesures concrètes pour surmonter la crise doivent commencer par l'instauration d'un cessez-le-feu global, la libération des prisonniers et des otages et l'acheminement d'une aide humanitaire supplémentaire. Cela permettrait de créer des conditions propices à l'engagement d'un dialogue intersyrien. Nous espérons que la grande expérience du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, Lakhdar Brahimi, pourra être mise à profit pour parvenir à un accord sur ces dispositifs, avec l'appui de la communauté internationale. La Russie, quant à elle, s'efforcera de contribuer de son mieux au succès de sa mission.

Les transformations qui s'opèrent au Moyen-Orient ne doivent pas reléguer au deuxième plan l'objectif du règlement de la question palestinienne. Un règlement global, juste et durable du conflit arabo-israélien, qui doit notamment conduire à la création d'un État palestinien indépendant, viable et contigu coexistant en paix et en sécurité avec Israël, contribuerait grandement à la normalisation de la situation globale dans la région. L'Initiative de paix arabe n'a rien perdu de son actualité, et nous appuyons les efforts que déploie la Ligue des États arabes pour la mettre en œuvre.

Je tiens également à souligner l'importance que revêt la mise en œuvre de la décision de convoquer en 2012 une conférence en vue de la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs [voir NPT/CONF/2010/50 (Vol. I)]. Il est à l'évidence nécessaire que tous les États de la région participent à la conférence, et qu'ils se mettent d'accord entre eux sur les arrangements essentiels. Et là encore, la Ligue des États arabes doit jouer un rôle essentiel.

De façon générale, nous sommes favorables au renforcement des relations entre l'ONU et les structures régionales. S'agissant de notre partie du monde, je signale qu'un mémorandum d'accord a été signé

aujourd'hui en vue d'une coopération entre le secrétariat de l'Organisation du Traité de sécurité collective et le Département des opérations de maintien de la paix. Je suis convaincu que cela permettra d'améliorer l'efficacité des efforts conjoints visant à garantir la stabilité et la sécurité.

Toutes nos actions doivent se fonder solidement ancrées sur la Charte des Nations Unies, qui ne contient aucune disposition nous donnant le droit de nous occuper de changements de régimes. On ne saurait tolérer que l'on impose de l'extérieur un système politique à un pays et à son peuple. Notre position a été clairement exprimée par le Président Vladimir Poutine au Kremlin le 26 septembre. Toute la séquence des événements survenus dans le monde arabe et dans d'autres régions montre la futilité de telles politiques, qui risquent de provoquer de dangereuses tensions interethniques et interreligieuses dans les relations internationales.

Nous estimons que tous les États ont l'obligation de protéger de la provocation et du blasphème les convictions religieuses des personnes de toutes confessions. Dans le même temps, bien sûr, rien ne peut justifier les attentats terroristes, où qu'ils soient commis, que ce soit en Libye, en Syrie, en Iraq, au Yémen ou ailleurs. Il est tout à fait inadmissible que l'on s'en prenne aux diplomates ou au personnel de l'ONU.

De façon générale, nous sommes convaincus qu'alors que le monde traverse aujourd'hui une période de transition caractérisée par l'instabilité dans tous les domaines, l'économie, la politique et les relations entre civilisations notamment, il importe tout particulièrement que les États Membres de l'ONU puissent s'appuyer sur des règles de conduite agréées et se mettre d'accord sur une action commune face aux menaces qui pèsent sur la stabilité mondiale. On ne peut permettre que des actes irresponsables dictés par des intérêts de courte vue conduisent à l'effondrement de ce système du droit international. L'ordre mondial est menacé par l'interprétation arbitraire de principes essentiels tels que le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, le règlement pacifique des différends, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Ce sont les principes clés énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales au Conseil de sécurité. En poursuivant la réforme de l'ONU, il est essentiel de préserver la capacité du Conseil de sécurité de s'acquitter de ses fonctions. Rogner sur ces

capacités priverait la communauté internationale d'un mécanisme essentiel pour l'élaboration de méthodes communes de règlement des situations de crise.

Il vaut la peine de mentionner les instruments obligatoires dont dispose l'ONU. En vertu de la Charte des Nations Unies, l'imposition de sanctions relève de la compétence exclusive du Conseil de sécurité. Les décisions doivent être collégiales, étant entendu que les sanctions ne sont pas prévues pour mener à l'isolement de l'État ciblé par ces sanctions, mais pour l'inciter au contraire au dialogue en vue de dissiper les questions que continueraient de se poser éventuellement les États Membres. Il est essentiel que les sanctions soient mesurées pour ne pas causer de souffrances à la population. Il fut un temps où l'on discutait au Conseil de sécurité des limites humanitaires des sanctions, mais ces débats semblent avoir pris fin et il est important, à notre avis, de les reprendre.

Une autre question sur laquelle doit se pencher le Conseil de sécurité est celle des conséquences des sanctions unilatérales imposées par un État ou un groupe d'États qui contournent l'ONU pour promouvoir leurs propres intérêts politiques. Nous ne doutons nullement, quant à nous, que ces sanctions, en particulier lorsqu'elles ont un caractère extraterritorial, affaiblissent l'unité de la communauté internationale et compromettent l'efficacité de son action. En attestent les effets délétères des mesures de restriction commerciales, économiques et financières imposées depuis de nombreuses années par les États-Unis à Cuba dans le cadre de sanctions unilatérales. La Russie, comme la majorité écrasante des membres de la communauté internationale, appelle à une levée rapide de ce blocus, qui est une relique de la guerre froide.

Une attention particulière doit être accordée notamment à l'exécution concrète des décisions du Conseil de sécurité dans le cas de sanctions contre des acteurs non étatiques et des formations transfrontières illégales. De manière générale, les événements de ces dernières années ont clairement montré que les mesures unilatérales prises en violation du droit international et au mépris des décisions du Conseil de sécurité, qu'elles contournent ou déforment, ne mènent à rien de bon.

Bien entendu, les normes juridiques sont appelées à être actualisées dans les affaires internationales à l'avenir, selon que de besoin. Mais en les transformant, il convient d'agir avec le plus grand sens des responsabilités, en étant pleinement conscients des risques graves potentiels. Le seul critère en l'occurrence

est le consensus. On ne peut pas tolérer que les violations du droit international soient présentées comme une sorte d'évolution créatrice.

Tout cela est lié au débat sur la notion dite de responsabilité de protéger. Tout approfondissement de cette discussion devrait se faire sur la base de la démarche convenue lors du Sommet mondial de 2005, qui a réaffirmé la nécessité d'observer les principes de la Charte des Nations Unies dans l'action décidée face à un conflit au sein d'un État. La protection des civils est une question trop importante pour qu'on l'utilise à des fins politiques. L'ambiguïté de ce qu'il convient d'appeler responsabilité de protéger peut être mieux comprise à la lumière des initiatives formulées par le Brésil et par plusieurs autres États en vue de trouver un consensus.

N'oublions pas que les pères fondateurs de l'ONU, dans leur sagesse, ont élaboré de concert et adopté une Charte consacrant des principes destinés à régir un ordre mondial multipolaire. Maintenant qu'est révolue l'anomalie de la période bipolaire de guerre froide, et qu'il est devenu évident pour tous qu'un monde unipolaire n'a pas sa place dans le monde moderne et que la nouvelle donne internationale ne peut être qu'un monde multipolaire, nous avons une chance sans précédent de mettre en œuvre toutes les possibilités que contient cette Charte.

Ce n'est pas chose facile : les relations internationales souffrent clairement d'un manque de crédibilité et c'est là, pour nous, le principal obstacle à une progression concrète vers la mise en place de fondements universels à une sécurité égale et indivisible, que ce soit dans la zone euro-atlantique, dans la région Asie-Pacifique, ou dans d'autres régions du monde. Cet état de choses contredit clairement la notion de sécurité collective consacrée dans la Charte et la profonde interdépendance du monde moderne, où la plupart des plus grands problèmes et des menaces nous sont communs à tous et ont une dimension transfrontalière.

Le renforcement de la confiance et des principes collectifs dans les affaires internationales, en mettant l'accent sur la négociation pour trouver des solutions de compromis, permettrait de réduire considérablement le niveau d'instabilité et d'avancer dans le règlement des situations de crise, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi en Iran, en Afghanistan, dans la péninsule coréenne ainsi que dans d'autres situations de par le monde.

L'objectif final d'un processus de règlement d'un conflit est de garantir le droit à la vie et les autres droits fondamentaux de l'être humain, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux. Les événements des dernières années ont confirmé que, faute de paix et de développement viables, il est impossible d'assurer le respect des droits de l'homme. De la même façon, la protection des droits de l'homme doit à son tour être un facteur de sécurité et de développement, quand elle ne sert pas de prétexte à une ingérence illégale dans les affaires intérieures des États.

La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que toute personne a droit à ce que règne, sur le plan international, un ordre tel que ses droits puissent y trouver plein effet. Ceux qui ont recours à la force militaire et aux sanctions, au mépris de la Charte, qui fournissent illégalement des armes ou qui protègent des terroristes, violent gravement ce droit.

La Russie défend la mise en œuvre de la Déclaration universelle des droits de l'homme et respecte les valeurs traditionnelles sur lesquelles repose la civilisation humaine et vers lesquelles convergent toutes les religions du monde. C'est l'une des fondations morales de la société moderne. C'est le ciment qui maintient ensemble les nations et les peuples. Ces dernières années, ces valeurs ont été mises à l'épreuve par des démonstrations d'immoralité, d'extrémisme et d'intolérance raciale. Tout aussi préoccupants sont les agissements encore plus affirmés de ceux qui, au nom de la liberté d'expression, tolèrent la glorification des nazis et de leurs complices et profanent la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale et des vainqueurs du fascisme. De tels agissements sont incompatibles avec les obligations des États en vertu de la Charte des Nations Unies.

Je tiens à rappeler que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques interdit directement toute propagande en faveur de la guerre et tout appel à la haine religieuse et nationale. Cela signifie que la liberté d'expression et de réunion ne peut pas servir à justifier la propagande pro-nazie ou en faveur d'autres opinions radicales ou extrémistes, en violation des normes et principes fondamentaux du droit international.

Hier, le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution proposée par la Russie sur la corrélation entre les droits de l'homme et les valeurs traditionnelles. Il est déplorable que certains États occidentaux aient voté contre ce texte, dont l'actualité aujourd'hui est particulièrement brûlante.

La progression vers un véritable partenariat dans les relations internationales n'est possible que dans un cadre d'égalité et de respect mutuel. L'évolution des événements dans le monde ne laisse à personne d'autre choix que de se joindre aux efforts visant à mettre en place un système international stable, équitable et démocratique. Il serait possible de résister à cette tendance objective et d'essayer de préserver l'ordre ancien pendant un certain temps, mais cette résistance nous coûterait encore plus de vies, de souffrances et de destruction. Faisons preuve de clairvoyance en restant en phase avec les événements qui se déroulent sous nos yeux aujourd'hui et, au lieu de contempler l'histoire des siècles précédents, répondons à l'appel qui est fait à la vigueur de notre sens politique collectif.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thongloun Sisoulith, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao.

M. Sisoulith (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes sincères félicitations à M. Vuk Jeremić pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je suis convaincu que sa grande expérience et ses initiatives constructives lui permettront de mener l'Assemblée à bon port, tout en servant les intérêts communs de tous ses membres.

Je saisis également cette occasion pour adresser mes sincères félicitations au Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, qui s'est acquitté de son mandat avec succès.

De même, je tiens à féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui, à la tête des efforts de l'ONU, n'a eu de cesse qu'elle s'acquitte de ses obligations et atteigne ses objectifs, et n'a jamais cessé d'œuvrer à l'amélioration de l'ensemble des méthodes de travail de l'ONU.

Ces deux dernières années, la communauté internationale a été confrontée à des défis complexes dans tous les domaines. Il semble peu probable, vu la complexité politique et les troubles régionaux, en particulier au Moyen-Orient, que ces problèmes soient résolus sous peu. Le recours à la violence, quelle qu'en soit la forme comme nous l'avons vu dans les attaques perpétrées contre les locaux diplomatiques en Syrie, nous semble inadmissible. En outre, la crise économique et financière mondiale qui touche toutes les régions du

monde a atteint des proportions alarmantes, et préoccupe vivement l'ensemble des pays et même l'Union européenne, force économique pourtant de premier plan.

Ces crises ont remis en question la capacité et la crédibilité des mécanismes de gouvernance mondiale existants, conçus par la communauté internationale pour faire face aux défis mondiaux. Cela indique clairement que nos efforts et nos actions conjoints n'ont pas encore produit de résultats tangibles.

Les négociations sur les changements climatiques n'ont pas avancé, alors que le Protocole de Kyoto arrive à expiration cette année. Les efforts visant à formuler un instrument international destiné à régir le commerce des armes et à en empêcher le commerce illégal, bien qu'engagés il y a plusieurs années, ont eux aussi échoué. D'autre part, les pays développés font montre de peu d'empressement à aider les catégories de pays les plus vulnérables que sont les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Au vu de la situation actuelle, il est plus crucial que jamais de renforcer l'Organisation des Nations Unies, seule organisation universelle, afin d'en accroître l'efficacité dans le règlement des questions importantes d'ordre mondial. Dans ce but, tous les États Membres doivent s'efforcer d'apporter leur plein appui et leur coopération à la revitalisation de l'ONU en veillant à maintenir un équilibre harmonieux entre les intérêts nationaux et internationaux, afin de relever rapidement et efficacement les défis considérables auxquels le monde est confronté.

Dans le contexte actuel, les organisations régionales jouent un rôle de plus en plus important dans le règlement des questions mondiales. À cet égard, un nombre toujours plus élevé de pays dans le monde accorde désormais une importance croissante à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et aux cadres de coopération de plus en plus larges qu'elle a mis en place. L'ASEAN aborde maintenant une étape cruciale pour la concrétisation de l'engagement pris par ses dirigeants d'établir, d'ici à 2015, une communauté de l'ASEAN fondée sur trois piliers : une communauté des politiques et de la sécurité, une communauté économique et une communauté socioculturelle. Je suis fermement convaincu que, en mettant à contribution ses propres ressources, en conjonction avec un appui externe, notamment de la part de ses partenaires, l'ASEAN sera à même d'atteindre son objectif à terme, à savoir devenir une communauté politiquement stable, économiquement

intégrée et socialement et culturellement harmonieuse, qui contribue ainsi à la cause de la paix et de la prospérité dans la région et dans le monde entier.

En tant que membre de la communauté internationale, la République démocratique populaire lao a fait le maximum pour s'acquitter de ses obligations internationales en menant une politique de coopération avec les autres pays fondée sur l'égalité, la mutualité, et le respect des principes d'indépendance nationale, de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires internes des uns et des autres, qui a contribué à la mise en place d'un climat international propice au développement national.

Au cours de l'année écoulée, la République populaire démocratique lao a continué, malgré de multiples difficultés, à bénéficier de la stabilité politique et de l'ordre social. Nous avons accompli des progrès satisfaisants sur la voie du développement de notre économie nationale. Cela a permis d'asseoir sur des bases solides la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, et de créer des conditions favorables à la sortie de notre pays de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2020.

Malgré ces bons résultats, la République démocratique populaire lao se heurte toujours à de nombreuses difficultés et contraintes. Outre les problèmes engendrés par les crises économiques régionale et mondiale, les catastrophes naturelles et les débris de guerre, tels que les engins non explosés, continuent de meurtrir la population dans sa chair et constituent un obstacle majeur sur la voie du développement social et économique, y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous appelons tous les pays à devenir parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, aux fins de l'interdiction complète de l'utilisation de ces armes.

La République démocratique populaire lao est honorée de s'être vu confier l'organisation du neuvième Sommet Asie-Europe, qui se tiendra du 5 au 6 novembre à Vientiane, capitale de la République démocratique populaire lao, et sera pour les dirigeants d'Asie et d'Europe une excellente occasion de s'entretenir de questions mondiales d'intérêt commun.

La communauté internationale souhaite voir revenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Le conflit entre Israël et la Palestine ne pourra être réglé tant que ne seront pas pleinement mises en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité prévoyant la création

de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix. La République démocratique populaire lao réaffirme son appui à l'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies comme membre à part entière.

Cela fait longtemps que le blocus économique, financier et commercial imposé à la République de Cuba cause un tort considérable à la qualité de vie de la population cubaine. Ce blocus doit être levé immédiatement et sans conditions.

De par leur situation géographique, les pays en développement sans littoral comptent parmi les Membres les plus vulnérables de l'Organisation. Leurs difficultés particulières et les obstacles majeurs qui s'opposent à leur développement s'expliquent par la grande distance qui les sépare des marchés mondiaux et par le coût élevé du transport en transit, qui entravent leurs efforts nationaux en matière de développement durable. Chaque année, les pays sans littoral assument de lourdes charges financières en vue d'améliorer leur réseau d'infrastructures de transport en transit et de veiller ainsi à ce que leurs produits destinés à l'exportation, qui constituent une composante cruciale de leur produit national, disposent d'un meilleur accès aux marchés mondiaux. Ces problèmes s'aggravent dès lors que leur économie nationale ressent les effets des crises financières ou sociales, des catastrophes naturelles et des changements climatiques, notamment. En outre, 50 % des pays en développement sans littoral font également partie des pays les moins avancés. J'exhorte donc la communauté internationale à consacrer davantage d'attention à cette catégorie de pays vulnérables et à leur apporter son assistance, en mettant pleinement en œuvre le Programme d'action d'Almaty, et en jouant un rôle actif dans l'examen décennal complet de l'application du programme d'action d'Almaty, prévu en 2014.

La République démocratique populaire lao se déclare de nouveau résolue à continuer d'œuvrer étroitement avec la communauté internationale à l'avènement d'un monde pacifique dans le cadre d'un nouvel ordre juste et plus démocratique, sur la base de la coopération avec tous les pays en vue de faire face aux divers défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Je suis persuadé que ce n'est qu'en étant fermement déterminés que nous pourrions réaliser les objectifs de développement immédiats et à long terme et faire en sorte que le monde soit sûr, pacifique et prospère.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kim Sung-hwan,

Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée.

M. Kim Sung-hwan (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter sincèrement M. Vuk Jeremić de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je suis persuadé que sous sa compétente direction la présente session sera couronnée de succès.

L'humanité ne cesse d'évoluer, mettant à profit notre sagesse collective pour faire face aux problèmes rencontrés tout au long de l'histoire humaine. Bien que l'humanité soit confrontée à de nouveaux défis planétaires, comme les changements climatiques, la pauvreté et les maladies, le sous-développement, le terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive, qui éprouvent aujourd'hui la communauté internationale, je reste persuadé que nous surmonterons ces obstacles qui entravent notre évolution.

L'ONU, symbole de notre sagesse collective, doit assumer de plus grandes responsabilités s'agissant de faire face à ces problèmes. Je note avec grande satisfaction que l'ONU est en passe de devenir une organisation internationale plus responsable et plus fiable sous la direction remarquable du Secrétaire général Ban Ki-moon. À cet égard, je salue et appuie le Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq prochaines années, qui, j'en suis convaincu, nous guidera dans notre action pour relever les défis mondiaux de l'heure et, par la suite, dans notre cheminement vers l'avenir que nous voulons.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue à Rio de Janeiro, représente un pas en avant essentiel vers l'avènement du monde que nous désirons. Le document final, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288, annexe), marque une substantielle avancée vers le développement durable. La tâche qui nous attend maintenant est de tirer parti des résultats que nous avons obtenus à ce jour et d'intensifier les actions de suivi telles que la définition des objectifs du développement durable, le renforcement du cadre institutionnel et la mobilisation des fonds.

Dans le cadre de cet effort, la République de Corée a créé le Global Green Growth Institute. Seize pays ont signé l'accord portant création de cet institut en marge de la réunion de Rio+20, et il commencera à fonctionner en tant qu'organisation internationale à partir d'octobre. Le Global Green Growth Institute mènera une gamme d'activités visant à répandre le paradigme de la croissance verte, dans lequel l'économie et l'environnement forment un cercle vertueux. En outre, le Gouvernement coréen est prêt à renforcer sa

contribution aux efforts internationaux visant à l'avènement d'un avenir viable en accueillant le secrétariat du Fonds vert pour le climat.

La République de Corée tient à contribuer à un développement équilibré et harmonieux de la communauté internationale et coopère pleinement à ces initiatives dans le cadre des Nations Unies. Le Gouvernement coréen continue d'augmenter son aide publique au développement pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. La République de Corée a souligné l'importance de la croissance sans exclusive et du partenariat pour le développement au Sommet du Groupe des Vingt qui s'est tenu à Séoul en 2010 et au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu à Busan en 2011. En juin, le Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement a été lancé en vue de la mise en œuvre des engagements pris à Busan. Le Forum de Busan et le lancement du Partenariat mondial marqueront un tournant décisif pour la coopération internationale pour le développement en élargissant notre vision, la faisant passer de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement.

Notre expérience nous a appris que l'investissement dans l'éducation est au cœur du développement efficace. Dans cette veine, nous sommes convaincus que l'initiative du Secrétaire général, « L'éducation avant tout », offre en fait une base solide pour la réalisation des objectifs de développement internationaux. Le Gouvernement coréen appuie pleinement cette initiative.

La République de Corée prend également une part active dans les discussions visant à définir le cadre de développement de l'après-2015. Nous mesurons pleinement l'importance d'une démarche globale qui prenne en compte les dimensions économiques, sociales et écologiques du développement durable.

L'aspiration aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et aux valeurs démocratiques est la première force motrice du progrès de l'humanité. Aujourd'hui, de nombreux pays s'efforcent de plaider pour que le respect des droits de l'homme s'accompagne de la démocratie. L'ONU, qui est l'épicentre des efforts de la communauté internationale visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, a fourni une aide opportune à ces pays.

Ces derniers temps, nous avons été les témoins d'une forte volonté des populations du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord de réaliser leurs aspirations à la démocratie et au respect des droits de l'homme. La récente évolution de

la situation au Myanmar mérite bien aussi d'être notée. Toutefois, alors que cette mutation s'opère, d'immenses défis et difficultés attendent. En Syrie, un grand nombre de civils sont tués et des violations flagrantes des droits de l'homme sont constatées. Plaçant de grands espoirs dans les efforts de M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, le Gouvernement coréen, de concert avec la communauté internationale, se tiendra aux côtés du peuple syrien en ces temps de souffrances.

Le Gouvernement coréen se déclare vivement préoccupé par les récentes attaques qui ont pris pour cible les diplomates et les représentations diplomatiques à plusieurs endroits. Une telle violence est injustifiable, quel qu'en soit le motif.

Mettre fin à la violence sexuelle dirigée contre les femmes en temps de conflit armé est une autre question qui mérite qu'on lui accorde l'attention voulue. La violence sexuelle en temps de conflit est une violation fondamentale des droits de l'homme et constitue en fait une atteinte à la dignité et à l'intégrité de la personne humaine. L'histoire a laissé beaucoup d'enseignements qui mettent en garde contre ces actes scandaleux.

La République de Corée voudrait engager le système des Nations Unies et les États Membres à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à ces atrocités, non seulement en prenant toutes les mesures pour protéger les femmes et les filles en temps de conflit armé, mais aussi en offrant des recours efficaces et des compensations aux victimes, et en mettant fin à l'impunité en traduisant les auteurs en justice conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Il faut une conscience historique saine et une introspection sincère quant aux torts causés dans le passé pour que s'instaurent solidement la paix et la stabilité entre nations.

Le Gouvernement coréen est fermement convaincu que le respect de l'intégrité et de la souveraineté territoriales tel qu'énoncé dans le Charte des Nations Unies doit être le principe directeur de relations internationales stables.

Aucun pays ne devrait se servir à mauvais escient des procédures juridiques internationales ou du concept de l'état de droit pour empiéter sur l'intégrité et la souveraineté territoriales d'autres pays ou dénaturer la justice historique.

La République de Corée contribue activement aux efforts menés actuellement au niveau mondial pour créer un monde exempt d'armes nucléaires. Le Sommet sur la sécurité nucléaire de Séoul, tenu en mars dernier, a rassemblé

des dirigeants du monde entier pour stimuler la vision et la détermination de la communauté internationale en faveur d'un monde pacifique à l'abri du terrorisme nucléaire. Au cours de ce Sommet, le Gouvernement coréen a joué un rôle de chef de file pour parvenir à un consensus afin de prendre des mesures concrètes importantes, telles que la réduction substantielle de matières nucléaires, la promotion de l'universalité des conventions internationales et la coopération en matière de lutte contre le trafic illégal de matières nucléaires. Je suis ravi que la Réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme nucléaire, qui a eu lieu ce matin, ait insufflé un nouvel élan aux efforts consentis au Sommet de Séoul en faveur de la prévention du terrorisme nucléaire et radiologique.

En outre, les menaces existantes et émergentes dans le cyberspace, telles que la cybercriminalité transnationale généralisée et les menaces de cyberconflits, posent un défi grave. Il est donc impératif que la communauté internationale s'attaque à ces menaces. En accueillant la Conférence sur le cyberspace de 2013, la République de Corée espère contribuer de multiples manières aux efforts qui sont déployés au niveau mondial pour optimiser les bienfaits des réseaux numériques. Nous pensons en outre que cette Conférence nous donnera une occasion sans précédent de joindre nos efforts pour faire face aux menaces liées à l'usage à mauvais escient des technologies de l'information et de la communication.

Le programme nucléaire nord-coréen constitue toujours une menace, non seulement pour la sécurité de la péninsule coréenne et de l'Asie du Nord-Est, mais aussi pour les fondements mêmes du régime international de non-prolifération. Tant que la République populaire démocratique de Corée continuera de mettre au point son programme nucléaire et de missiles, l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne demeurera un objectif irréaliste. Malheureusement, les aspirations de la communauté internationale ont été une fois de plus anéanties lorsque la République populaire démocratique de Corée a lancé un missile de longue portée en avril dernier. En réponse à cet acte de provocation, le Conseil de sécurité, réagissant avec une rapidité sans précédent, a réaffirmé que la communauté internationale ne tolérerait pas la poursuite par la République populaire démocratique de Corée de son programme nucléaire et des activités liées à son programme de missiles en publiant une déclaration présidentielle ferme et résolue (S/PRST/2012/13).

C'est avec préoccupation que nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à prendre des mesures concrètes aux fins de sa dénucléarisation, ce qui offrira de nouvelles possibilités d'amélioration des moyens

de subsistance de son peuple. Dans le même temps, nous espérons vivement que la République populaire démocratique de Corée entendra l'appel de la communauté internationale l'exhortant à améliorer la situation des droits de l'homme, comme cela a été maintes fois réaffirmé dans les résolutions pertinentes de l'ONU.

Notre pays, qui s'est relevé des cendres de la guerre, connaît la valeur de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, nous espérons vivement avoir l'occasion de promouvoir ces valeurs en siégeant en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2013-2014. La République de Corée est déterminée à s'acquitter de ce rôle avec un enthousiasme et un dévouement sans faille. Nous espérons que les États Membres de l'ONU comprennent et appuient notre aspiration à siéger au Conseil.

Nous sommes unis par les idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Dans notre recherche de la paix et de la sécurité internationale aux fins de la promotion d'un développement social et économique et des droits de l'homme, nous devons embrasser un esprit de coopération et de tolérance, l'ONU étant au cœur des efforts internationaux à cette fin. La République de Corée continuera à jouer pleinement son rôle dans les travaux utiles menés par l'ONU, pour s'attaquer aux divers défis auxquels l'humanité continuera d'être confrontée.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. A. R. le Prince Abdullah bin Abdulaziz, Vice-Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite.

Le Prince Abdullah bin Abdulaziz (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un grand plaisir d'exprimer à M. Vuk Jeremić mes sincères félicitations à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Nous lui souhaitons de s'acquitter avec succès de ses obligations et responsabilités, particulièrement dans les circonstances difficiles que traverse actuellement la communauté internationale. Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance à son prédécesseur, l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de la soixante-sixième session, qui a rempli son mandat avec sagesse et professionnalisme. Il m'est aussi agréable de féliciter de nouveau le Secrétaire général Ban Ki-moon des grands efforts qu'il déploie au service de l'Organisation et pour la promotion de son message en faveur de la paix et de la sécurité internationales, en particulier dans les circonstances difficiles actuelles.

La question de Palestine, qui est au cœur du conflit arabo-israélien, demeure un problème pour l'ONU depuis

sa création il y a plus de 60 ans. L'impasse dans laquelle se trouve cette question découle de l'attitude d'Israël. Nous savons tous l'intransigeance avec laquelle Israël campe sur ses positions, ce qui a sapé les négociations et vidé de sens tous les débats. Israël a en outre pris des mesures unilatérales de nature à entraîner davantage de complications dans les territoires palestiniens occupés et à saper les efforts que déploient des pays arabes et d'autres pays de la communauté internationale pour parvenir à une solution juste, globale et durable en créant un État palestinien indépendant, viable et d'un seul tenant, avec Jérusalem comme capitale.

Cette situation exige que la communauté internationale, représentée par l'ONU, agisse rapidement pour mettre fin au calvaire du peuple palestinien et fournir à l'Autorité palestinienne toute l'aide et tout l'appui dont elle a besoin. Mon pays estime que la Palestine devrait être un Membre à part entière de l'ONU, ce qui est son droit naturel et légitime, et nous devons tout faire pour aider les Palestiniens à atteindre cet objectif. Pour sa part, le Royaume d'Arabie saoudite n'épargne aucun effort pour honorer l'engagement qu'il a pris en faveur du processus de paix auprès de nos frères palestiniens en fournissant différents types d'aide et d'appui.

La question syrienne est une question très complexe qui a été aggravée, provoquant des massacres et des déplacements de dizaines de milliers de personnes. La communauté internationale a fait la preuve de son incapacité à agir, en raison de divisions au sein du Conseil de sécurité et de l'échec de toutes les initiatives arabes et internationales du fait de l'intransigeance du régime syrien, qui pense encore qu'il peut utiliser la puissance de son appareil sécuritaire pour mettre fin à la crise sans tenir compte du coût humanitaire élevé.

Depuis le premier jour de la crise, mon pays y a réagi en se fondant sur le cadre et les résolutions empreints de la légitimité internationale et dans le plus strict respect des principes des droits de l'homme et du droit international humanitaire, par le truchement du Conseil de coopération du Golfe, de la Ligue des États arabes, de l'ONU et des résultats de la réunion au sommet de l'Organisation de la coopération islamique consacrée au statut de la Syrie, tenue à la Mecque en août.

Le succès du Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi, dépendra de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie et d'un plan clairement défini visant à parvenir à une transition pacifique du pouvoir. Le Conseil de sécurité doit lui apporter le soutien nécessaire pour faire face à la crise syrienne, tant au niveau politique qu'au niveau humanitaire.

Nous appelons nos frères au Yémen à continuer à adopter la même approche positive et constructive et à s'opposer à toute ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures, afin d'assurer la sécurité, la stabilité et le développement économique dans l'ensemble de leur pays. En attendant, nous appelons la communauté internationale à honorer ses engagements au Yémen en lui fournissant toutes les formes d'appui et d'assistance nécessaires pour atteindre ces objectifs. L'Arabie saoudite réaffirme son plein appui à tous les efforts internationaux déployés dans ce contexte. Nous avons organisé la conférence des donateurs, qui s'est tenue au début du mois, et avons participé à la Conférence des Amis du Yémen, tenue à l'Organisation aux Nations Unies le 27 septembre 2012.

La crise nucléaire iranienne est l'un des défis les plus importants qui menacent la paix et la sécurité internationales en général, et la sécurité et la stabilité de la région du golfe Arabe en particulier. Dans ce contexte, mon pays soutient les efforts déployés par le groupe P5+1 pour résoudre cette crise par des moyens pacifiques et d'une manière qui garantisse que l'Iran et tous les pays de la région aient le droit à une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, conformément aux critères et aux procédures de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et sous sa supervision. D'autre part, nous demandons instamment à l'Iran de répondre à ces efforts et de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en coopérant avec les inspecteurs de l'AIEA qui surveillent ses installations nucléaires afin de mettre un terme à la crise.

À cet égard, l'Arabie saoudite réaffirme qu'il importe de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes les autres armes de destruction massive. Nous insistons également sur la nécessité pour Israël de placer ses installations nucléaires sous le contrôle international et les garanties de l'AIEA et de signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La région du golfe Arabe ne connaîtra la sécurité et la stabilité qu'avec l'établissement de relations fondées sur le bon voisinage et une coopération constructive. En outre, l'Iran doit mettre fin à son occupation des trois îles appartenant aux Émirats arabes unis. Nous devons résoudre ce problème de façon pacifique, par des négociations bilatérales ou par la saisine de la Cour internationale de Justice.

Le phénomène du terrorisme est l'un des défis les plus importants que nous connaissons actuellement et la

question la plus importante à laquelle est confrontée la communauté internationale tout entière. Nous devons éliminer le terrorisme sous toutes ses formes et d'où qu'il provienne. Pour lutter contre ce fléau et l'éradiquer complètement, les efforts du Royaume ne se limitent pas à le combattre au niveau local. Nous avons renforcé nos efforts à tous les niveaux, qu'ils soient régionaux ou internationaux, notamment en accueillant en 2005 une conférence internationale qui a abouti à de nombreuses recommandations, notamment la création du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, inauguré à New York le 19 septembre 2011.

Le monde d'aujourd'hui a un besoin urgent de diffuser la culture de la tolérance, de la compréhension et du dialogue entre les fidèles de différentes religions. Nos efforts dans ce domaine sont menés par le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah bin Abdulaziz, visant à assurer un dialogue entre les religions et les cultures. Cela s'est traduit par la Conférence mondiale sur le dialogue de 2008, qui s'est tenue à Madrid. Un appel avait également été lancé en faveur d'une réunion de haut niveau organisée par les Nations Unies pour promouvoir le dialogue et la tolérance entre les différentes cultures et religions. Notre appel à la compréhension mutuelle, à l'acceptation d'autrui et à la coexistence a conduit à la création à Vienne du Centre international pour le dialogue entre les adeptes des religions et des cultures du Roi Abdullah bin Abdulaziz. En outre, la clairvoyance du Serviteur des Deux Saintes Mosquées a été démontrée par son annonce de la création d'un centre pour le dialogue entre les sectes islamiques à la quatrième session extraordinaire de la Conférence islamique au sommet, tenue à La Mecque en août 2012.

À cet égard, le Royaume d'Arabie saoudite condamne fermement la production par un groupe irresponsable d'un film offensant sur le Prophète Mahomet – que la paix soit avec lui. Le Royaume affirme son rejet de tous les actes qui offensent ou méprisent les religions et leurs symboles sacrés. Dans ce contexte, le Royaume renouvelle son appel à la promulgation des lois nécessaires qui interdisent la diffamation et le mépris des religions et de leurs symboles sacrés.

Entretemps, le Royaume d'Arabie saoudite condamne les actes de violence contre les missions étrangères des États-Unis et toute attaque contre une mission diplomatique étrangère partout dans le monde pour quelque raison que ce soit et quels que soient les désaccords. De tels actes empêchent les missions d'exercer leurs fonctions diplomatiques et de protéger les intérêts internationaux.

À la lumière des débats en cours sur la question du développement économique, social et humain mondial, le Royaume d'Arabie saoudite, à travers sa participation au Groupe des Vingt, souligne son soutien aux efforts visant à stabiliser l'économie mondiale, pour faire avancer le commerce international, prendre de nouvelles mesures visant à libéraliser le commerce et éviter les politiques protectionnistes qui entravent les efforts cherchant à mettre fin à la crise financière mondiale. Entretemps, nous devons veiller à aider les États en développement à surmonter les conséquences de cette crise.

Par ailleurs, mon pays estime que les efforts déployés pour réformer le système financier, monétaire et commercial international doivent être menés par le biais d'institutions existantes afin d'ériger un système économique mondial basé sur un nouveau partenariat entre pays en développement et pays développés. Ce partenariat devrait être établi sur la base de la coopération, de la justice, de l'égalité, de la transparence et des avantages mutuels.

Pour ce qui est de la sécurité énergétique, le Royaume d'Arabie saoudite n'a ménagé aucun effort en faveur de la stabilité des marchés mondiaux du pétrole, d'une manière qui a aidé au développement et à la croissance de l'économie mondiale. À cet égard, nous ne pouvons pas ignorer le fait que la sécurité énergétique ne se limite pas à la sécurité de l'approvisionnement, mais inclut également la sécurité de la demande. Mon pays estime qu'il devrait y avoir un dialogue entre producteurs et consommateurs d'énergie afin d'éviter la volatilité et la spéculation sur les prix, et d'éviter d'imposer des taxes discriminatoires sur le pétrole. Nous nous félicitons de la création du Secrétariat du Forum international de l'énergie à Riyad, en vue de promouvoir un tel dialogue.

Le Royaume d'Arabie Saoudite, l'un des pays fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, a, depuis sa création, participé à ses réunions et ses conférences sur la base de sa croyance dans les nobles principes de l'Organisation et du rôle qu'il peut jouer au service de l'humanité et de son avancement.

En conclusion, je tiens à réaffirmer que le Royaume d'Arabie saoudite sera à l'avant-garde de tous les efforts internationaux visant à la mise en œuvre et à la réalisation des buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à l'instauration de la sécurité, la stabilité et la prospérité auxquelles.

La séance est levée à 18 heures 35